LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

PARIS, L'EUROPE ET LA BRETAGNE



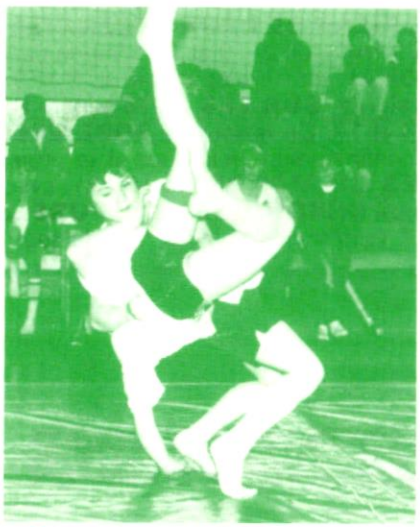
Jacques VOISARD, André POCHON

POBL VREIZH

N° 335 / 14 F / NOVEMBRE 1991

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

J.P. Jaouen et le Gouren (ou lutte bretonne)



Parmi les multiples éléments de notre culture, il en est un qui est reconnu, c'est le Gouren ou lutte bretonne. Ce sport mérite d'être découvert. Cambry, au XVIII[e] siècle, parlant de la lutte bretonne écrivait : *« C'est l'exercice dans lequel les Bretons l'emportent sur toutes les nations du monde »*. Jean-Pierre Jaouen, président de la Fédération du Gouren, nous fait découvrir les efforts accomplis pour développer ce sport.

P.B. : Qu'est-ce que le Gouren ?

Jean-Pierre Jaouen : C'est un sport traditionnel de lutte qui était pratiqué autrefois par les paysans lors des rassemblements, fêtes, jeux et pardons. Les formes de ce sport ont été organisées, modernisées en 1930, date de la création de la FALSAB par le docteur Cotonnec.

Aujourd'hui, c'est une pratique moderne comparable aux autres sports. Tout en gardant un volet traditionnel au travers des fêtes en été, il s'est modernisé sans renier son passé.

Il peut être pratiqué à tous âges. Depuis trois ans, le Gouren féminin est organisé comparativement à celui des garçons.

P.B. : Quels sont les avantages de la pratique du Gouren ?

J.P.J. : C'est un sport très riche, très complet, tant au niveau technique, pédagogique, qu'au niveau du respect de l'adversaire, aspect si souvent négligé dans d'autres sports où la brutalité physique ou orale se donne libre cours.

P.B. : Comment le « Gouren » est-il organisé ?

J.P.J. : Les lutteurs sont formés dans les clubs où ils pratiquent un entraînement régulier. On a mis en place des évaluations et des encouragements techniques comparables à ce qui peut se faire en natation avec les palmes, mais ne donnent pas lieu à des gradations extérieures. Il existe une cinquantaine de clubs de Gouren entre la Bretagne et la région parisienne, ce qui représente un peu plus de 800 licenciés. Nous organisons des stages pour moniteurs et pour arbitres à tous les niveaux.

Sous notre impulsion a été créée la **Fédération internationale de lutte celtique.** Depuis 1985, existe la **Semaine internationale de Gouren.** Après Rekjavik, Glasgow, Lorient, Carlisle, qui se tient tous les ans à Pâques, Lesneven accueillera le championnat international les 30 novembre et 1[er] décembre. Ce sera le premier à être baptisé championnat d'Europe, puisque participeront : des Bretons, des Anglais, des Écossais, des Islandais, des Irlandais, des Néerlandais, des Suédois et peut-être des Danois et des Gallois.

On est sorti de la routine en créant cette fédération internationale. Récemment, des Russes et des Coréens ont noué des contacts avec nous.

P.B. : Pourrais-tu nous présenter cette politique de développement ?

J.P.J. : Le seul tort du Gouren est de ne pas avoir assez de participants ; c'est donc là qu'il y a un grand travail à faire ; travail qui nécessite des moyens, y compris financiers.

Le Gouren est un sport d'origine rurale ; il faut s'implanter plus fortement dans les villes. La FALSAB n'a pas su développer son action vers les villes suffisamment tôt. Ceci implique donc la formation de cadres sportifs (arbitres et moniteurs) qui participent à la popularisation de l'activité par l'accueil de classes de découverte, de camps de jeunes. L'activité plaît beaucoup aux enfants et aux enseignants aussi.

Parmi les divers moyens dont nous disposons, les plus importants sont :

1. La maison « Ti ar Gouren » mis à notre disposition par le Parc d'Armorique et la commune de Berrien, mais c'est à nous d'en assurer le fonctionnement. C'est aussi une antenne, un point de contact et un centre administratif important.





2. Notre propagande se fait par un bulletin régulier, tiré à plus de 800 exemplaires : « Gouren-Infos » et par des expositions.

3. Enfin comme moyens financiers, nous percevons les cotisations de nos adhérents et bénéficions du Conseil régional et du Conseil général.

P.B. : Quels sont vos rapports avec l'administration française ?

J.P.J. : Dans le cadre de l'administration française, c'est à la FFL (Fédération Française de Lutte) qui détient les pouvoirs ; on n'a pas notre autonomie. En France, le sport est très centralisé. On a des tracasseries administratives, car c'est un sport non reconnu. Nous menons un combat pour obtenir cette habitation. Les pouvoirs publics ont souvent entravé notre action par des refus d'aides. Il faut signaler que l'on est mieux accueilli à haut niveau à l'étranger qu'en France.

P.B. : Comment expliquez-vous votre absence des médias ?

J.P.J. : Concernant la presse écrite, nous n'avons pas trop à nous plaindre. Par contre nous sommes plus critiques vis-à-vis de la télévision et notamment la télévision régionale. Notre temps de passage à l'antenne est insignifiant.

P.B. : Quels sont vos projets ?

J.P.J. : Il nous faut ramener tous les lutteurs dans la même maison, augmenter le nombre de nos adhérents et exporter encore plus le Gouren. L'exportation du Gouren, c'est l'exportation, la diffusion de la culture bretonne. Lorsque l'on pratique le Gouren, on baigne dans la culture bretonne.

Pour en savoir plus, écrire à Ti ar Gouren, Le Poullic, 29690 Berrien, tél. 98.99.03.80.

Propos recueillis par
Hervé PERSON

Souscription

Merci à ceux qui permettent par leurs dons au *PB* de progresser et à la liberté d'expression d'exister. Que ceux qui nous soutiennent n'hésitent pas à nous écrire, à exprimer leurs souhaits, à envoyer des articles. Notre journal est aussi le leur, le vôtre. Ce mois-ci, nous apportons encore une série d'informations exclusives.

Jos Corbel, Hyères (60 F) ; Georgault (120) ; P. Scarnière, La Baule (160) ; P. Morvan (100) ; J. Guimarho, St-Julien-de-Concelles, J.F. Saisset, Carcassonne (20) ; J. Bodiou, Cymru (30) ; J.Y. Le Corre (20) ; Clohars-Carnoët, Y. Libouban, Grâces (20) ; P. Chatton, St-Malo (60) ; Y. Mourge, Orvault (20) ; P. Le Put, Nantes (77,77) ; J. Trouvé (40) ; B. Granic, An Oriant (20) ; H. Guillerm, Orvault (20) ; J.M. Sort, Quessoy (60) ; Pleber, Plouvien (20) ; P. Guilloux, Roscanvel (20) ; L. Ollivier, Paimpol (20) ; G. Hervé (20) ; P. Le Cotillec (120) ; P. Folgalvez (110) ; P. Hervé, Le Rheu (60) ; M. Cuny, Rennes (60) ; L. Jean, Sottevast (40) ; A. Le Bars, Grâces (60) ; P. Cornet, Nantes (10) ; L. Fauchard, Kemperle (60) ; Y. Nouaill, Quimper (60) ; C. Lelu, Orvault (60) ; B. Geleoc, Nantes (20) ; H. Person, La Feuillée (60) ; P. Gourdon, Issy (110) ; A. Thomas (60) ; A. Noer (10) ; H. Chemereau, St-Nazaire (40) ; A. Torrillec, Kemenven (30) ; Y. Macé, Redon (20) ; L. Guihard, Nantes (20) ; R. Tassin, Lorient (110) ; J.Y. Roué, Le Relecq-Kerhuon ; G. Le Gac, Pleumeur-Bodou (60) ; A. Hinault, Kergrist-Moëlou (20) ; B. Jolois (60) ; T. Louarn, Kemper (60) ; D. Morvan, Karentois (40) ; P. Pedron, Lanvallay (20) ; J. Louer, Trégunc (20) ; D.L. Trignac (400) ; R. Le Moan (20) ; G. Guillot, Nantes (20) ; J.L.B., Le Conquet (12) ; E. Millour, Paris (80) ; F. Favereau, Guingamp (20) ; R. Pedron, Plérin (60) ; X. Mordelet, Ploëzal (60) ; H. Cornic, Kemper (110) ; V. Rivot, Rennes (20) ; R. Maclou (30). Total : 3.272 F. Total 91 : 22.898 F.

Ceux qui souhaitent nous aider sans que leur nom paraisse peuvent nous le signaler pour la mention « don anonyme ». Merci d'avance.

Droits de l'homme : les Kurdes ont besoin de nous

Après Paris en 1989 et Brême en 1990, une troisième conférence internationale était organisée, les 27 et 28 septembre, conjointement par le gouvernement de Basse-Saxe et la Ligue des droits de l'homme au Kurdistan ; ceci (MM. les Français prenez modèle) dans l'ambassade du Land de Basse-Saxe à Bonn, Allemagne.

Sans les Français, avec les Turcs

Parmi les 300 invités représentant les gouvernements, partis, ONG, et particuliers soutenant depuis longtemps la démocratie et le peuple kurde, se trouvait le représentant de l'Union démocratique bretonne, qui put s'apercevoir (entre autres) de la non-présence de l'État français : (il est vrai que n'étaient conviés que les personnes et gouvernements soutenant la démocratie).

Pourquoi les représentants de l'État français se seraient-ils déplacés puisqu'un représentant de la Turquie est venu tenir un discours que Chevènement, Dumas, Cresson, Chirac, etc. n'auraient pu démentir :

« L'État turc est le seul État démocratique de type occidental de la région. Sa république une et indivisible dont la langue est le turc ne dispose pas de minorités sur son sol. Nos frères kurdes ont été accueillis à bras ouverts pendant la guerre du Golfe, et mon gouvernement ne comprend pas le procès qui lui est fait, alors que lui serait en droit de se plaindre du sort des minorités turques dans les autres pays et notamment en Allemagne ». Puis dans un élan généreux, ce défenseur des droits de l'homme a proposé que la prochaine conférence ait lieu à Ankara.

Plus sérieusement

Il pourrait en être dit et écrit longuement, mais le principal à retenir de ces deux journées est qu'il ne faut pas laisser tomber le peuple kurde ; car l'hiver sera long et rigoureux.

L'hiver sera long et rigoureux, mais aussi les attaques répétées et convergentes des Turcs et des Irakiens sur les populations kurdes du nord de l'Irak. Attaques ayant provoqué la mort d'au moins 400 personnes dans la seule ville de Souleymanié le 10/10/91 (sources hôpital de Souleymanié à l'UDB, le 11/10/91 par tél.).

Ne pas laisser tomber le peuple kurde ni la pression sur les gouvernements occidentaux complices, encore moins sur les médias français amnésiques et avides d'informations indispensables pour la démocratie : coupe du Monde de rugby et victoire de l'équipe de France de foot.

Pour maintenir la pression, l'UDB continuera à montrer l'exemple et enverra des lettres de protestations (entre autres) à l'ambassade de Turquie, à son président, à l'État français et au Parlement européen.

L'Union Démocratique Bretonne demande aux Bretons et aux autres de soutenir le peuple kurde afin de lutter pour son droit à l'autodétermination et pour son droit à vivre et travailler en liberté sur sa terre...

Patrice GOUEFFON

En guise de sommaire...

Numéro riche ce mois-ci qui traite largement des rapports Europe-Bretagne et Paris-Bretagne : après **LE POINT SUR LES ÉLECTIONS RÉGIONALES** (p. 4), une **INTERVIEW EXCLUSIVE DE JACQUES VOISARD,** président du très officiel comité de Décentralisation (p. 6-7) et une contribution d'André Pochon, l'agriculteur alternatif qui fait **LE BILAN DE DEUX DÉCENNIES DE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE** (PAC), en p. 10 et 11. L'étude de **FR3 ET DU JOURNAL TÉLÉVISÉ RÉGIONAL** est développée en p. 8 et 9. On trouvera un autre dossier, économique celui-là, **SUR LES BOISSONS PRODUITES EN BRETAGNE,** en pages 16 et 17. On retrouvera **POBL VREIZH** avec le feuilleton de Fanch Treger, des commentaires politiques et le projet de télévision bretonne (p. 12-14). **PEUPLES DU MONDE** (p. 18-19), avec les problèmes européens surtout, précède nos **CHRONIQUES CULTURELLES** avec le **FESTIVAL DE DOUARNENEZ** (cinéma), des livres, des disques et... Nono !

« Peuple Breton »

Je m'abonne au

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
– tarif minimum : 140 F.
– de soutien
à partir de 160 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)
à partir de N° ..... inclus.

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

« POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ÉDITO

RÉGIONALES

Le point

A la suite de la réunion du 19 octobre à Pontivy, un accord est intervenu dans le cadre de la liste bretonne d'union "Peuple breton, peuple d'Europe" sur les têtes de listes départementales pour les 5 départements bretons et sur leurs suivants immédiats.

Dans les Côtes-d'Armor, la tête de liste sera Herri Gourmelen, les suivants Hervé Ar Beg et Jean-Michel Tilly. Dans le Finistère, la tête de liste sera Anaïg Le Gars, suivie de Jean Guegueniat et Yves Jardin. En Ille-et-Vilaine, ce sera Yann Duchet, devant Michel Genin et Lena Louarn. En Loire-Atlantique, ce seront Michel François, Yann Choucq et Jean Cevaer (par ailleurs président du C.U.A.B.). Dans le Morbihan, Joël Guégan précédera Yannig Baron et H. Boucher. Cet accord intervenu entre 4 formations politiques bretonnes (outre l'UDB, Emgann, Frankiz - Breizh et Pobl) fait suite à l'accord sur la plate-forme, publiée le mois dernier dans ces colonnes. Le travail se poursuit sur les problèmes de la communication et de la promotion de ces 5 listes et sur les questions financières (une campagne départementale officielle coûte environ 100.000 francs et il faut compter une somme équivalente pour la campagne non officielle (tracts, brochures, déplacements, etc...). Il faut aussi savoir que les autres listes disposeront, pour la plupart, de sommes beaucoup plus élevées.

Il reste aussi à discuter et à réaliser une ouverture vers des composantes nouvelles, vers des personnalités extérieures. Pour les finances, pour les contacts, pour les soutiens financiers et personnels, personne n'est de trop !

L'UDB doit aussi assumer ses responsabilités aux élections cantonales qui auront lieu le même jour (sans doute 25 candidatures environ), pour mieux préparer l'avenir de la Bretagne.

C'est par l'afflux d'aides bénévoles que nous pourrons – ou non – compenser le fait que les gros moyens financiers, à origine parfois douteuse, ne sont pas de notre côté. L'UDB est décidée à engager dans l'affaire commune l'équivalent d'un budget annuel. Par une adhésion ou(et) une aide rapide, vous pouvez tout rendre plus rapide et plus efficace.

Des maisons Klaus ?

Du mal sain au malsain

Quel sort plus cruel pour un raciste non repenti que de mourir d'une maladie du sang... Un spécialiste du "sang pur" (ou du "Sanguimpur") qui voit son propre sang tourner en eau de boudin c'est globulement négatif, pas vrai ?

Le nazi Barbie vient de mourir dans ces conditions. Quelles que soient les grimaces et les allusions malsaines de son avocat, voilà un ennemi de la démocratie et un tortionnaire qui tombe. C'est l'essentiel.

Malheureusement, dans le même temps, certains "responsables" de haut niveau des principaux partis politiques français dérapent vers des discours inouïs, prononcés froidement... Par calcul !... Des discours qui encouragent toute la gamme des démarches fascisantes et racistes. A peine un demi-siècle après l'abomination nazie, qui aurait pu imaginer les "odeurs et les bruits" (Chirac), "l'invasion" (Giscard) et (à un degré moindre... mais si loin d'un "socialisme démocratique"), les "avions spéciaux" (Cresson).

Comment les militants de ces partis peuvent-ils encore accepter ces paroles-là... et les dirigeants qui les prononcent ?

Comment certains d'entre eux peuvent-ils encore dénoncer "la montée des nationalismes" en Europe et ailleurs, alors que leurs propres partis se comportent comme des "maisons Klaus" de la politique, en adoptant des propos d'un national-chauvinisme incroyable ?

Joël Guégan

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX

Il y a pin's et pin's...

Celui de l'UDB, tout frais, tout chaud et indispensable... On peut le commander à UDB, centre Dunant, 22500 Paimpol (25 F + 10 F de frais d'envoi).



Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Cède FONDS de RESTAURANT-CRÊPERIE

à 15 km de la ville olympique de Barcelone

Bonne clientèle régulière. Avec logement. Loyer très bas. 250.000 F de cession. Urgent.

Écrire Ti Breizh, Calle Union 45, 08330 Premià de Mar, Espagne, ou tél. 93.752.26.39.

le peuple breton

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 4e trimestre 1991.

POBL VREIZH

Les vingt ans des régions

Guichard dénonce le centralisme

Les régions fêteront leurs vingt bougies lors d'un colloque organisé par le conseil régional de Picardie, jeudi et vendredi à Amiens. Président des Pays de Loire, Olivier Guichard estime qu'elles n'ont pas entamé le centralisme français et que celui-ci pénalisera les régions dans l'Europe de 1993.

« Ouest-France » 15/10/91.

HUMEUR

Les Français ne doutent plus d'eux-mêmes !

France Inter, dimanche 13 octobre, à 13 h 10 justement, un flash d'info sensationnel : *"Les Français ne doutent plus d'eux-mêmes..." : "Pour la septième fois consécutive l'équipe de France de foot remporte une victoire dans les éliminatoires de la finale de l'Euro 92".*

13 h 20, sur la même radio, nous apprenons que Le Pen se félicite car, après Giscard qui parlait "d'invasion" voici que Ponia, la veille à Montfermeil, utilise le terme "d'occupation", concernant les émigrés.

Le lendemain *Ouest-France* titre sur toute la largeur de sa page sportive : *"La France écrit une page d'histoire en Espagne..."*

Ayant remercié son précédent entraîneur, Henri Michel qui, suivant les nouvelles propositions droitières, devrait relever du "droit du sang" l'équipe de France de foot a été confiée à Platini, qui lui, relève certainement du "droit du sol". Avec le premier la France avait péniblement égalisé contre Chypre alors qu'avec le second, si j'ose l'écrire, (de la part d'un Italien vous allez tout de suite penser que c'est normal), les choses se redressent.

Dès le premier quart d'heure de la rencontre de Séville, un ballon victorieux était expédié dans les filets espagnols, (aucune allusion au conflit de la pêche...) par Luis Fernandez... mais qu'est-ce que j'écris là... J'appelle tout de suite le correspondant sportif de mon journal préféré pour vérifier l'information. Qu'est-ce que j'apprends ! qu'il s'agit d'une sorte de Duguesclin qui joue contre son peuple.

Bien que poussant mon engagement politique jusqu'à shooter exclusivement du pied gauche, il y a belle lurette que j'ai abandonné la pratique télévisuelle sportive. Sauf pour le **tournoi des Cinq nations,** quand le Pays de Galles est annoncé... mais c'est pour la musique et les chants.

Vous comprendrez mon étonnement : comment tolère-t-on dans le pays où s'épanouissent Le Pen, Giscard, Ponia, qu'une équipe de France soit composée de : Martini, Angloma, Boli, Blanc, Casoni, Amoros, Deschamps, Fernandez, Perez, Papin, Cantona.

Seulement trois sur onze dont les noms **sentent** bon la France comme dirait Chirac, pour aller bouter l'Espagnol.

Si c'est comme cela qu'on gagne, je propose au Conseil régional de Bretagne de sponsoriser une équipe gwen-ha-du penn da benn avec dans les buts : Ali Ben Semoul, à l'avant José Luis Sanchez. On pourra même recruter à l'Est : Alphonse Durand et Walesa Siropwski, etc.

Je propose quand même de garder Raymond Keruzoré comme conseiller linguistique.

Et vous verrez qu'après cela, on fera plus de 10 % des voix aux élections régionales...

Al Louarn

Chiche !

O. Guichard dénonce le centralisme

Décidément le yéti des « Péhideuloar » a perdu son bon sens. Qu'est-ce donc que ce découpage artificiel qu'il entretient sans mesure ? N'est-ce pas une forme structurelle du centralisme ? Il est vrai que de tels individus vous désarçonnent les plus équilibrés. Ne se proclame-t-il pas en faveur de l'autonomie de sa région dans un quelconque article ? Ne déclare-t-il pas en privé qu'il est pro-breton, que c'est les autres qui l'ont obligé à écarter la Bretagne ? Lors d'une grève longue et très dure à La Baule, n'objecte-t-il pas : *« Je ne suis pas au courant »*. Lors de dépenses exorbitantes, il est innocent ! Nous avons connu de tels esprits dans des responsables autonomistes qui rejetaient la langue bretonne en s'exclamant : *« Qu'est-ce que c'est que ce « charabia » !* Il est passé au P.S. depuis. Cette maladie est également à dénoncer quand on la décèle...

Julien ou Ronan ?

A noter, l'aveu en direct de « Julien » Le Pers, le célèbre animateur du jeu télévisé « Question pour un champion ».

En fait Julien n'est qu'un prénom d'emprunt imposé par FR3 à notre cher animateur qui s'appelle en réalité Ronan.

Ronan, c'est entre Roland et Renaud, lui a rétorqué la chaîne régionale, et les téléspectateurs (sans doute incultes pour ce type d'émission) risqueraient d'y perdre leur latin.

Heureusement Le Pers n'a pas été transformé en Dupont ou autre Durand, l'honneur est sauf !

TO BHMA

La qualité bretonne

■ « Si l'on doit résumer l'impression que laisse la Bretagne, explique le journaliste Dimitris Petikhakis dans l'hebdomadaire *Vima* (« la Tribune »), le mot qui viendrait à l'esprit serait qualité. On retrouve cette qualité partout. De la moindre crêperie jusqu'à la dernière auberge dans l'arrière-pays ; de la foire locale jusqu'aux ports où l'on trouve le meilleur accueil. Et l'on se demande, en tant que Grec, pourquoi il n'en est pas ainsi dans notre pays... »

« Dynasteurs » Oct. 91.

D'autres le disent : « DYNASTEURS » Le mensuel des Echos

Jacques Voisard

Fortement enraciné dans son Finistère natal, même s'il travaille aussi à Paris, c'est en Bretagne que Jacques Voisard a répondu aux questions du *Peuple Breton*.

Il fallait envoyer le travail vers la main-d'œuvre

P.B. : Pouvez-vous nous retracer votre itinéraire personnel ?

J.V. : Je suis né à Brest. J'ai fait la guerre, et officier de carrière, j'ai servi dans les troupes coloniales. En 1962 après la guerre d'Algérie, j'ai quitté l'armée pour travailler dans la sidérurgie, puis à la Société d'économie mixte pour l'équipement du Nord-Finistère (SEMENF). Après avoir servi à la Datar, j'ai fondé avec Paul Delouvrier l'Association Ouest-Atlantique pour associer les entrepreneurs, les élus et les milieux socio-professionnels à la décentralisation industrielle. Pourquoi l'Ouest et non la Bretagne ? Les régions de l'Ouest avaient intérêt à collaborer pour la prospection d'activités nouvelles et la création d'emplois et pour offrir des sites et localisations correspondant aux besoins des chefs d'entreprise. Si c'était à refaire, je pense que d'autres partenaires, notamment les universités, seraient associés. A l'issue d'un troisième mandat de 5 ans à Ouest-Atlantique, j'ai souhaité être disponible pour me battre sur ces problèmes au niveau national.

P.B. : Dans quel cadre ?

J.V. : Je suis président du Comité de décentralisation depuis 1986, nommé par le Premier ministre sur proposition du ministre chargé de l'Aménagement du territoire. Avec un certain nombre de personnalités et de collectivités locales, j'ai créé le GERI (Groupe d'étude et de recherche interrégional), une association qui regroupe une quarantaine de collectivités territoriales, des entreprises, etc. Je suis également membre du Haut Conseil à l'intégration et de la commission sur les Formes civiles du Service national.

P.B. : Pourriez-vous préciser votre position sur le sujet de l'immigration ?

J.V. : Dans les années 1970, j'étais frappé par le fait que la France était le seul État d'Europe du Nord en croissance active, disposant d'un grand réservoir de main-d'œuvre rurale instruite. Aussi, je considérais que c'était stupide de faire venir des immigrés en France alors que les habitants des zones de haute pression démographique, comme la Bretagne, auraient pu trouver un équilibre dans une mutation industrielle régionale. Il était stupide de dire : *« On a besoin d'immigrés pour industrialiser »*. La vraie question était : *« Comment envoyer le travail vers la main-d'œuvre plutôt que de fixer les installations en région parisienne et de freiner la modernisation des équipements »*.



P.B. : Pourriez-vous nous retracer l'historique de la Datar ?

J.V. : La notion d'aménagement du territoire s'est précisée à la fin de la IV[e] République. En 1963, a été mise en place la direction de l'Aménagement du territoire et de l'Action régionale. Il s'agissait d'un organisme interministériel placé sous la direction politique d'Olivier Guichard, sous les ordres directs du Premier ministre, et destiné à lutter contre les déséquilibres régionaux aux moyens de principes et de procédures interventionnistes : contrôle et limitation des installations en région parisienne, primes à la décentralisation. Cela a bien marché pendant la grande croissance jusqu'en 1975 environ. On pouvait développer les régions de l'Ouest du fait de leur poids démographique et de leur restructuration agricole. L'Ouest constituait une priorité de la Datar, mais on n'est pas allé jusqu'au bout de la logique d'aménagement. On a remplacé en région parisienne la main-d'œuvre provinciale par des étrangers, alors que tous les métiers, même les plus pénibles, pouvaient être exercés par des citoyens français. A partir de 1974, l'aménagement du terriroire n'a plus constitué une priorité. Il a même cessé de constituer une politique nationale et s'est émietté en une multitude de plans régionaux : cela a marqué le début du nouveau renforcement de l'Ile-de-France.

P.B. : Dès 1965-1966, n'y a-t-il pas eu un fléchissement de l'action de la Datar avec le rapport Delouvrier ?

J.V. : Si Paul Delouvrier était resté plus longtemps, les villes nouvelles n'auraient sans doute pas évolué de cette manière. Pompidou avait gardé une certaine vision de la chose. Depuis, cette politique était allée s'affadissant, du fait de la crise qui a servi d'alibi et justifié a posteriori tous les immobilismes. Le repli a été continu. Le sujet est revenu au cœur des préoccupations politiques et syndicales, des personnalités comme Pierre Méhaignerie et Jacques Chérèque ont su en tirer les conséquences. En 1986, une reprise économique est intervenue. *Du fait des mesures de dérégulation intervenues en 1985, la reprise s'est effectuée au bénéfice principal de l'Ile-de-France.* Il y a eu l'exode des jeunes diplômés, restructuration et création de nouveaux emplois vers la région parisienne.

L'Ile-de-France rejette ses retraités et attire les jeunes diplômés

P.B. : Quelles sont les mesures financières qui contribuent à entretenir la concentration ?

J.V. : Il y a un transfert de charges soit immédiat, soit à terme, soit sur les collectivités locales, soit sur les personnes. Quand je négociais des implantations en Bretagne de la SBFM à Lorient, on me rétorquait que les moyens de communication étaient compliqués, que le syndicalisme était remuant. Aujourd'hui, en région parisienne, se posent les problèmes des immigrés de la deuxième génération, les problèmes scolaires, les problèmes des banlieues, l'insécurité. Si on avait pris ces coûts en considération, les décisions de créer de nouveaux emplois en région parisienne n'auraient pas été prises de la même manière. *Aujourd'hui, l'Ile-de-France est la seule région à voir sa population retraitée diminuer. Elle rejette ses vieux et elle attire les jeunes diplômés.* L'évolution des investissements publics favorise aussi cette tendance. Le budget d'investissement de l'État tend à encourager cette concentration. La fiscalité locale avantageuse dans certains départements d'Ile-de-France conduit à une accumulation des activités et des emplois dans cette zone.

P.B. : Quelle est l'action du Comité de décentralisation ?

J.V. : L'action du Comité de décentralisation m'a paru devoir s'appuyer sur une réflexion approfondie. C'est pourquoi nous avons mené des études sur la construction de bureaux en Ile-de-France et dans le reste du pays, qui ont confirmé l'existence de ce phénomène de décentralisation. Des études sur la démographie ont aussi confirmé l'importance de ce mouvement. On s'est ensuite posé la question suivante : *« Quels sont les mécanismes qui favorisent la concentration ? »*

Pour y répondre, nous avons mis sur pied le GERI, Groupe d'étude et de recherche interrégional, qui rassemble un certain nombre de collectivités locales (départements, régions, communautés urbaines...). Les régions Bretagne et Pays-de-Loire, les départements des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine participent au GERI, comme l'Alsace, le Nord-Pas-de-Calais et d'autres.

P.B. : Burdeau, dans son « Traité de Sciences politiques » écrit que la politique d'aménagement du territoire est intrinsèquement liée à la naissance de l'État. Il écrit même : *« Le malaise breton, l'apathie de la Lozère ou de la Corrèze mettent en cause l'idée que les gens de Lannion, de Florac ou de Brive se font de l'État ».*

J.V. : Tout à fait. Les risques de dislocation sociale augmentent. Ceci se traduit par une augmentation des dépenses de sécurité, de formation d'urbanisme, etc. Actuellement, on assiste à un refus de

toute solidarité. On sera bien content de trouver le paysan de la Lozère pour défendre le territoire, mais quelle sera sa réaction à lui, suite à ce délaissement ?

P.B. : L'abandon de la politique d'aménagement du territoire n'est-il pas une conséquence de l'affaiblissement de la position internationale de la France ? Paris disant : *« Après moi, le déluge... »* ?

J.V. : C'est un problème français. Il ne faut pas rejeter sur les autres nos responsabilités. Nous constatons que 40 % des créations d'emplois se font en Ile-de-France, et que la désertification des autres régions s'accélère ; que 50 % de la population immigrée se concentre en Ile-de-France, alors qu'elle diminue partout ailleurs. Le problème est trop important pour être un sujet de polémique c'est pourquoi nous avons souhaité au GERI apporter ne serait-ce que des informations sur ce qui se passe vraiment, c'est-à-dire sur les tendances lourdes, les évolutions sur plusieurs années dans les domaines clés du développement : démographie, emploi, formation, finances publiques.

P.B. : Quel est le but de cet ensemble de recherches ?

J.V. : Nous donner un instrument de connaissances qui éclaire les choix politiques : si on veut vraiment la concentration, qu'on le dise et qu'on en tire les conséquences ! Les mutations passées se sont faites avec un encadrement social naturel. Ce n'est plus le cas actuellement, et c'est ce qui nous pose le plus de problèmes.

P.B. : Oui, l'encadrement social était traditionnellement bénévole ou presque : le curé, l'instituteur, les élus. Dans les banlieues, il faut passer à un encadrement salarié, on pourrait presque dire mercenaire, dont le coût global est très élevé. Cela nous amène au domaine financier. Que pensez-vous de l'évolution des moyens des régions ?

J.V. : Je mettrai l'accent sur le fait que les effectifs des administrations centrales n'ont pas encore diminué. En particulier, la matière grise se trouve toujours concentrée en région parisienne. C'est ce phénomène qui me semble le plus préoccupant. Il y a aussi le problème du transfert des ressources si on ne veut pas que la fiscalité globale augmente.

P.B. : Actuellement, en Bretagne occidentale, les élus tempêtent contre le blocage rennais...

J.V. : Le discours tenu contre Rennes peut nous faire du mal à tous. Le cas de Brest et du Finistère est totalement à part Brest doit avoir une stratégie beaucoup plus mondiale. Elle doit devenir la capitale internationale de la recherche et de la lutte contre les pollutions marines, ce qui suppose des décentralisations dans le domaine universitaire et dans d'autres.

Quand les Bretons sont divisés, c'est Paris qui l'emporte

P.B. : Comment expliquez-vous le déclin démographique des Côtes-d'Armor ?

J.V. : Une bonne partie du Centre-Bretagne se trouve dans ce département qui a aussi subi la crise de la téléphonie qui a secoué le Trégor, la crise des industries du bois et, peut-être, la trop grande proximité de Rennes.

P.B. : Et la Bretagne ?

J.V. : J'insisterai sur le rôle de la Bretagne dans les valeurs de l'aménagement du territoire et leur évolution. La Bretagne a réalisé sa première révolution industrielle sans détruire la ruralité et ses valeurs, sans détruire ses structures de convivialité, ses valeurs démocratiques naturelles. Mais il ne faut pas exacerber la bretonnitude dans ce qu'elle aurait de fermé. Il nous faut au contraire participer à des solidarités nouvelles. Notamment dans les régions de l'Ouest Atlantique tout en y apportant notre façon de raisonner les problèmes.

P.B. : Nous avons évoqué tout à l'heure la symbiose culturelle que représente une celtitude ouverte, l'emploi conjoint du breton et du français par exemple. En dehors de ces atouts culturels, êtes-vous optimiste quant au potentiel économique de la Bretagne ?

J.V. : La Bretagne a d'énormes atouts économiques, comme l'a montré l'installation de Canon à Liffré. Cela a été possible parce que les Bretons ont tiré dans le même sens. Quand ils sont divisés, c'est Paris qui l'emporte.

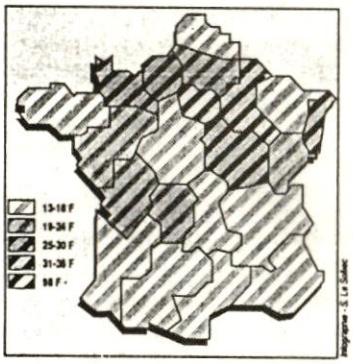
Déménagement

Ce constat est celui de l'échec d'une politique d'aménagement du territoire qui peut toujours doter un ministère portant ce label de crédits en augmentation, mais ceux-ci ne seront qu'une goutte d'eau pour combattre l'incendie du « déménagement du territoire » organisé par la puissance publique avec l'affectation de ses moyens financiers.

Patrick LEMOINE
(La Croix, 13/7/91)

Le GERI : 31 rue Pasquier, 75008 Paris, tél. 16.1.40.81.89.30.

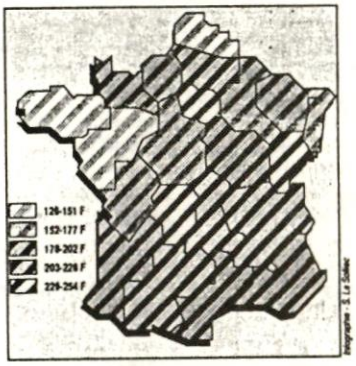
Investissements culturels



(Ouest France, 10/07/91)

54 % des crédits d'investissement culturels absorbés par l'Ile de France. C'est le record des inégalités régionales. Les grands chantiers (Orsay, Louvre, Opéra Bastille) pèsent lourd dans ce bilan. Le montant global des crédits par habitant est stable pour l'ensemble de la France, il a plus que doublé pour la région parisienne.

Investissements de formation (15-24 ans)



L'investissement de l'État dans l'enseignement et la formation a diminué. Communes, départements et régions ont pris le relais. Il a augmenté en revanche pour le seul enseignement supérieur : de 50 % de 1981 à 1989 en province, de 33 % en Ile de France. L'investissement en Bretagne et Pays de la Loire pour chaque jeune de 5 à 24 ans est deux fois plus faible qu'en Ile de France. Mais en province, le niveau de formation rattrape peu à peu celui de Paris.

Développement urbain (investissements de l'État)



(La Croix, 13/07/91)

(Infographie A. Darmon, D. Lavenbruck)

Des cartes publiées à partir des travaux de l'équipe de Jacques Voisard.

L'évolution de FR3 (II)

II - Les contraintes internes : étude du centre régional de Rennes

FR3 est une société au lourd héritage passéiste refusant bien souvent toute tentative d'évolution au profit d'une stagnation rassurante. Les stations régionales subissent le poids des structures internes.

A) LES STRUCTURES DE LA SOCIÉTÉ.

– Les éléments de la stagnation.

● Les héritages passéistes : le poids des structures.

FR3 a hérité de l'ORTF :

Les effectifs : exercices 1985-86, 75 % des ressources consacrées aux frais fixes (A2, 25 %), avec, par ailleurs, peu de crédits d'investissement. Il y a donc un aspect "monstre tentaculaire à l'image de l'ORTF mais sur un plan géographique. Il est difficile d'avoir une culture d'entreprise et une volonté entre plus de 3.500 personnes dispersées sur des sites régionaux.

Cela s'accompagne aussi de blocages internes : le corporatisme (techniciens-artistes) joue un rôle paralysant. Il se traduit par une extrême division des tâches d'où un phénomène de déresponsabilité et d'immobilisme. Les exemples sont quotidiens à FR3-BPL : c'est le technicien vidéo de Nantes habitué à travailler en équipe légère, donc polyvalente, qui se fait "rappeler à l'ordre" par les machinistes parce qu'il a tiré un câble pour la caméra alors que c'était leur travail. C'est le journaliste qui refuse de conduire la voiture de l'équipe de reportage, etc.

Dès les origines, le syndicalisme est puissant. Le démantèlement de l'ORTF devait affaiblir le syndicalisme mais il est resté très puissant à FR3. La société FR3 est caractérisée par une concertation syndicale importante, selon A. Holleaux *"le coût de la concertation à FR3 équivaut au coût de la formation"*. Cette concertation tout azimut reflète une passion pour l'outil télévisuel mais réduit aussi sa souplesse.

Les divergences entre l'information et la production. FR3 représente aujourd'hui l'héritier de la branche production de l'ORTF. Elle est la seule chaîne nationale à posséder ses moyens de production propres, sa capacité est comparable à celle de la SFP et répartie dans les différentes régions. Les trois principaux centres sont Lille, Lyon et Marseille. Rennes possède un des plus grands cars vidéo. Il faut envisager FR3 dans sa globalité et non en fonction de l'une de ses dimensions journalistiques ou de production, écueil rencontré par Guibert et Moati. La TVR est bâtarde, ni entreprise de presse, ni entreprise de production, il faut cependant gérer ensemble ces deux secteurs divergents sur de nombreux points.

Rennes est avec Limoges le seul centre mixte : information et production sont groupés dans les mêmes locaux. La cohabitation est souvent délicate, car il existe une véritable fracture culturelle et professionnelle entre ces deux pôles. Les moyens utilisés en production se rapprochent du cinéma et l'attachement à l'univers du cinéma est profond. Le personnel de la production ressent une certaine fierté mêlée d'une certaine nostalgie, tous regrettent le "bon vieux temps" où FR3-BPL faisait "de la vraie production". Actuellement les moyens de production travaillent surtout pour le niveau national et pour certaines émissions en breton. A l'opposé, l'information préfère travailler avec des moyens légers. Ainsi lorsque les premiers camescopes sont arrivés, les équipes étaient toujours composées de quatre personnes comme en film (la reconversion des éclairages et des preneurs de son restait dans le flou).

Aujourd'hui, des lourdeurs passéistes empêchent encore les journalistes de fonctionner comme une entreprise de presse, d'où des tensions de part et d'autre.

● La dépendance vis-à-vis des sources d'informations.

Dans 60 % des cas, FR3 ne s'informe pas directement sur l'actualité, la matière vient des acteurs institutionnels et de la presse quotidienne régionale.

Le poids des acteurs locaux.

FR3 connaît une situation de pénurie (faible puissance de collectage 25 journalistes à Rennes pour 300 à Ouest-France, faible temps de préparation d'où peu de place au journalisme d'investigation, **non-enracinement régional des journalistes).** Le rapport de force face au terrain est défavorable aux journalistes dépendant de la source d'information institutionnelle. Le poids croissant des "acteurs institutionnels". La TV est l'objectif n° 1 de toute visée médiatique. Les acteurs institutionnels agissent en professionnels de la communication, leur savoir-faire leur permet de créer l'événement : 1/4 des reportages de FR3 n'est que la retransmission des messages fabriqués et codés par les institutions et, une fois sur trois, la TVR est un outil efficace comme support stratégique de leur communication (conclusion de D. Désormeaux, thèse citée dans le *Quotidien de Paris*, 5 juin 1990, "Un petit tour et puis s'en vont") pendant que d'autres, en majorité des associations, sont ignorés parce qu'ils ne savent pas communiquer. Le risque essentiel de cette dépendance par rapport aux acteurs locaux est de faire de la TV un organe de promotion des acteurs les plus agressifs (attachés de presse, etc.). Et la pression est forte car la TVR est le seul média TV à la portée des acteurs locaux.

La TV promotionnelle peut dériver vers une télévision de consensus si les sujets à polémique sont absents de la programmation.

La TVR doit permettre la découverte et la promotion des ressources et richesses de la région auprès du public, sa spécificité de média régional lui confère un rôle d'animateur mais tout ceci doit se faire dans le cadre d'un partenariat clairement défini (pour éviter la dérive vers une télévision de consensus). Il est, par ailleurs, absolument nécessaire de préserver en parallèle un espace plus critique, plus original, plus culturel.

– Les éléments qui ont freiné la décentralisation.

● Les pressions internes.

Elles procèdent de l'héritage de l'ORTF (corporatisme, aspects du syndicalisme) et d'une volonté de se protéger des bouleversements (maintien des intérêts et des pouvoirs en place).

L'Agence de Production Interrégionale (API) s'est détruite elle-même. Rapidement les échanges sont devenus des marchandages et trop souvent les sujets échangés n'étaient pas diffusables car trop marqués régionalement.

● La dimension technique.

Les contraintes techniques s'expriment moins en termes de moyens qu'en termes de politique d'investissement. Les investissements techniques ne sont pas décidés en fonction des programmes mais en fonction d'un plan de charges centralisé et global par la direction générale de FR3. Cela entraîne une inadéquation entre le secteur technique qui raisonne à long terme et celui de la programmation où les responsables sont renouvelés régulièrement. Les programmes doivent donc s'adapter aux moyens.

Ex. 1974 : Rennes reçoit un car de vidéo lourde.

1983 : Paris décide du renouvellement du matériel.

L'objectif du car de Rennes n'est pas une utilisation régionale, une utilisation nationale est nécessaire pour couvrir les frais. Actuellement sur un potentiel d'utilisation de 180/200 jours/an, le car travaille 130/140 jours pour le national. Le raisonnement en terme d'investissement est totalement éloigné d'une TV autonome qui nécessite des moyens légers (un véhicule léger est sur place depuis 1987). En 1989 la direction technique a été restructurée. Actuellement les moyens techniques dépendent essentiellement du responsable de la production ; or la production est axée principalement sur le "national". **Donc les moyens techniques sont surtout utilisés par Paris, les régions récupèrent les miettes.**

B) FR3-BPL : UNE TÉLÉVISION EN MAL D'IDENTITÉ

– Une télévision implantée sur un territoire administratif.

Elle a pour mission de développer l'identité régionale. Il faut d'une part réaliser l'adéquation entre les limites géographiques et l'identité de la TVR et d'autre part présenter la région comme un lieu de communication.

Les deux missions ne sont pas remplies : *"Les médias en régions sont plus souvent locaux ou départementaux que régionaux"* (Neveu Erik. L'espace public régional, Info-com 86. Régions et communication. 15-16-17 mai 1986, UHB) et la TVR tend vers une TV promotionnelle valorisant une image de marque moderniste ou touristique de la région.



Maette Chantrel, bonne émission, mauvais créneau horaire.

Cette situation est liée à plusieurs facteurs :

La politique de FR3 est dirigée vers une **départementalisation de son réseau** afin de produire une information de proximité de plus en plus locale. Cette politique s'appuie sur un a-priori : le public semble plus intéressé par le local.

De manière complémentaire, les journalistes s'interrogent sur l'identité et l'autonomie politique de la région, selon L.M. Davy : *"L'échelle région n'existe pas encore pour les Français"* (Dossiers de l'audiovisuel n° 4, nov., déc. 1985. INA), L.M. Davy : "La région ne correspond pas à une réalité sociale" (ibidem). S'il consultait l'enquête de l'OIP, il verrait qu'en Bretagne, la dimension bretonne est nettement perçue ! L'implantation de FR3 calquée sur les régions administratives est souvent présentée comme un handicap par les journalistes. La TVR ne devrait-elle pas au contraire jouer le rôle d'un ciment ? Elle doit pour cela s'identifier à la région, instaurer un rapport d'affectivité. L'exemple de FR3 traduit la difficulté d'une telle option. Aucun lien de citoyenneté n'existe entre elle et son public.

En ce qui concerne le journal télévisé, les présentateurs sont peu identifiés par le public (pas de présentateur vedette). Ils ne donnent pas l'impression d'être impliqués dans la région (déformation du nom des villages cités). La notoriété et l'audience sont trop faibles pour permettre une reconnaissance (52 % des interviewés connaissent l'heure de programmation des JT régionaux). Les diverses réformes et changements sont à l'origine de ces résultats peu satisfaisants.

– Une programmation qui ne se démarque pas.

La TVR cherche une légitimité en imitant le "national" : *"Le modèle de la TV nationale reste prégnant ; les journalistes s'y réfèrent d'autant plus spontanément que le public n'attend pas autre chose"* (L.M. Davy. Dossiers de l'audiovisuel n° 4, nov., déc. 1985. INA). Affirmation non vérifiée !

Le schéma classique assure la crédibilité des informations et donc du journal ; privilège donné à l'écrit, hiérarchie des informations, rôle primordial du présentateur, L'image ne sert qu'à illustrer le texte. L'apparition de la "bétacam" (caméra avec magnétoscope intégré) permet une plus grande autonomie de l'image, elle est beaucoup plus souple d'utilisation et donc le document plus spontané. Cependant ses possibilités sont rarement exploitées.

En ce qui concerne les programmes, les émissions en plateau (en studio où prédominent les "talkshows") sont majoritaires. Cela est dû principalement à leur faible coût. A FR3-BPL le coût direct (amortissement salaires non compris) des émissions du midi est compris entre 13.000 et 15.000 F.

Pour le JT, l'utilisation du studio est le fruit d'un choix déterminé : *"Le studio est le lieu privilégié du média, ce n'est pas seulement son cœur technique, c'est aussi son centre sémantique. C'est là sur le plateau que l'information récoltée va finir par prendre tout son sens, toute sa plénitude. La relation avec le public régional passe par le plateau plus que par l'immersion dans le milieu extérieur"* (CRÉATURE : Cherki (Eddy), Welger (Corinne) et le CRET (Centre de Recherche d'Économie et de Transport) - Étude sur les technologies de traitement de l'informatique et de la communication à FR3-1986).

Le faible enracinement régional de FR3 est accentué par ce repli frileux sur les studios, il favorise aussi une impression d'étouffement.

– Une spécificité de FR3-BPL : les productions en langue bretonne.

(Rappel historique et réalisations).

Les émissions en langue bretonne en 1983.

Au moment de la réforme de 1983, les responsables des émissions en langue bretonne n'ont pas tenu le même discours que leurs homologues en langue française.

Le fond du problème de 1983 est de définir une identité à la région. Pour les responsables des émissions en langue bretonne, l'identité régionale, c'est la langue.

Cette vision ne correspond pas à l'image de la nouvelle TVR qui recherche une identité non pas axée sur le passé et les origines culturelles mais plutôt sur un sentiment d'appartenance à un même territoire, à une même région moderne et tournée vers l'avenir. I. Morgensztern développe ce sujet : *"Cette régionalisation est la recherche d'un second souffle dans une logique moderne, loin des légitimités ethniques ou linguistiques dont les limites aujourd'hui constituent autant d'obstacles à une dynamique nouvelle. Non parce que ces solidarités n'existent pas, mais parce qu'elles se sont trop longtemps posées comme un préalable à toute régionalisation, figeant tout mouvement..."* (*Libération*, 22 juin 1988 - L'Europe des télévisions régionales).

La TVR doit permettre l'expression des langues régionales mais son identité doit dépasser ce cadre trop rigide.

Un autre point de divergence entre les deux secteurs concernait les moyens de production. L'objectif du responsable des programmes en langue bretonne est de "faire de la télévision avec langue bretonne et non des langues (sic) bretonnes à la TV" (*Libération*, 22 juin 1988 - L'Europe des TVR).

Pour cela, les émissions utilisent les moyens lourds du car vidéo (52 jours sur les 70 jours/an accordés aux programmes régionaux). Les responsables des programmes leur ont souvent reproché de ne pas faire le jeu de la TV de proximité aux moyens légers. Il n'y a aucun échange entre les deux secteurs. Les langues bretonnes (sic) ont fonctionné comme une petite TV dans la TV.

III - Illustration des contraintes : analyse des conducteurs du JTR de FR3-BPL de 1964 à 1989

Ce chapitre analyse un échantillonnage représentatif des thèmes abordés par le JT. Il conforte l'analyse faite jusque-là, voici les quelques points les plus marquants :

1964 – Trois sujets dominent largement : sport 16 %, cérémonies 12 % et faits divers 8 %, suivent de peu la marine et l'armée 5 % chacun.

1967. – Idem.

1971. – Le sport domine (24 %), suivi des sujet culturels 13,4 %.

1975. – Le sport garde son écrasante avance 20 %, suivent à quasi-égalité (10 %) la culture et la marine puis le social 8,5 %.

1979. – Idem plus entrée de la politique (10,5 %).

1982. – Armée et cérémonies 0 %, montée des sujets "agriculture" et "économie" (7 %).

1984. – Forte montée des sujets sociaux (12 %), partage équilibré (6 %) entre marine, éducation, économie, agriculture, culture, politique, le sport reste en tête.

1986. – Retour à la prédominance écrasante du sport (24 %) baisse du social (5 %).

1989 – Un certain équilibre s'établit entre les divers sujets. Mais un autre phénomène, apparu dès 1986, s'aggrave : les sujets sont de plus en plus courts, **le journal se "confettise" au détriment de l'analyse.**

CONCLUSIONS :

La dépendance par rapport au pouvoir est évidente.

La TVR a du mal à définir sa propre identité.

L'avenir est incertain. Les nouvelles orientations d'octobre 1990 (vers le local) placent-elles la TVR à l'orée d'une nouvelle envolée ou bien masquent-elles une fin de carrière ?

La TVR ne doit pas jouer les grands acteurs, elle n'en a pas les moyens, elle doit se cantonner à un rôle parallèle et complémentaire à celui des stars du national. Elle doit quitter les studios plus souvent pour être plus proche du terrain. Les projets concernant FR3-BPL rentrent dans ce type d'orientation et nous paraissent intéressants.

NOTES :

Laissons à l'auteur la responsabilité de classer le syndicalisme parmi les archaïsmes qui gênent le développement de la TVR. Mis à part cela, ce résumé est édifiant et parle de lui-même.

Il est clair que la télévision régionale n'a aucun avenir dans le contexte actuel.

Disons que le pouvoir parisien est atteint d'un complexe envers la télévision d'une part et envers la région d'autre part. L'idée de faire la synthèse des deux, "faire une télévision régionale", ne peut que démultiplier l'effet de tension



Emmanuel Yvon, journaliste.

entre le pouvoir parisien et cette télévision régionale.

Deux sources d'angoisse sont véhiculées par ce médium audiovisuel :

– La problématique nationale (gauche/droite).

Le pouvoir parisien ne peut accepter qu'un médium d'une telle importance ne tombe entre les mains d'un autre pouvoir que le sien. Transposée au niveau régional cette problématique reste d'essence nationale puis qu'elle tourne autour des notions de gauche/droite. Pour la période qui nous intéresse la gauche est au pouvoir à Paris, la droite dans les conseils régionaux, nul doute que la proposition inverse ne soit tout aussi pertinente.

L'abandon (sans combattre) de la création des "sociétés régionales de télévison" et des "comités régionaux de la communication audiovisuelle" (sorte de conseil des sages) est directement lié à ce problème. Les Parisiens (La Haute Autorité) se sont inquiétés de la capacité des régionaux à maîtriser les rapports entre télévision et pouvoir politique régional. Ils savent trop bien que la classe politique régionale n'a été formée qu'à l'école parisienne. Faute d'avoir eu le courage de prendre le risque de voir se développer au grand jour un vrai et sain débat sur la question des rapports entre la TVR, le pouvoir régional et les autres acteurs sociaux (dont les syndicats) on assiste à la manipulation, par ceux qui en ont les moyens, des restes de la télévision régionale devenue promotionnelle.

– La problématique régionale (Paris/province).

Le pouvoir parisien ne peut accepter qu'un médium d'une telle importance favorise le développement d'une autre identité que la sienne (l'identité nationale française).

D'où toutes ces contorsions pour faire de la télévision régionale sans en faire, pour forger une identité régionale télévisuelle qui ne s'appuie pas sur l'identité régionale, faire en quelque sorte qu'un noir est un bon noir à condition qu'il soit blanc. A remarquer que l'échec a été porté au crédit des régionaux eux-mêmes : *"L'identité régionale n'existe pas"* (L.M. Davy). FR3-BPL voulait s'identifier à une région expurgée de tout ce qu'elle affuble des qualificatifs de "passéiste", de "folklorique" ou "provincial" et auréolée des vertus ouestiennes qui , comme chacun sait, sont synonymes de "modernité", de "jeunesse" et de "dynamisme créatif". En effet dans ce cas, l'identité régionale sur laquelle la TVR voulait forger sa propre identité n'existe pas. Merci de nous le rappeler. Vu l'évolution actuelle de la télévision régionale il se pourrait bien que les stations régionales soient remplacées par FC3 (France Cités 3).

Philippe LANOË

Après avoir entrevu, à l'aube des années 80, ce que pouvait être une télévision bretonne, on a assisté à une brutale reprise en main par Paris, qui a confisqué les créneaux horaires porteurs, qui a mis au pas les journalistes capables d'investigation, qui a écarté les sujets sérieux, les enquêtes, les grands débats qui auraient dû susciter l'élection régionale de mars 1986 n'ont pas eu lieu, sinon une fois, pendant 50 minutes, à 23 heures. Si on avait pu le faire à 2 heures du matin, nul doute qu'on ne l'eût fait... **Aujourd'hui, la voile, le cheval, le tourisme, l'animation dans les rues de Rennes parviennent péniblement à remplir les 15 minutes du journal du soir. Il y a une attente du public mais les responsables, gênés par l'existence même de la télévision régionale, veulent surtout qu'elle n'ait rien à dire...**

La réforme de la Politique agricole commune : Une chance pour les paysans, une chance pour le pays

par André Pochon



J.J.M.

1) L'impasse de la politique actuelle

Mise en place dans les années 60, avec pour but d'assurer l'autosuffisance alimentaire de l'Europe tout en garantissant des prix satisfaisants aux agriculteurs, la PAC a débouché, au fil des ans, dans une impasse totale que résume très bien le rapport McSharry (commissaire européen à l'agriculture): "80 % des aides vont à 20 % des agriculteurs, les plus riches. En quinze ans les subventions agricoles ont été multipliées par trois et pendant le même temps un tiers des paysans ont disparu ; et ceux qui restent voient leurs difficultés s'accroître. Le soutien sans limite des cours a poussé à l'intensification des cultures et des élevages et a provoqué excédents et pollution".

Ajoutons que les excédents, bradés sur le marché mondial à coup de subventions, contribuent à la baisse des cours mondiaux. Ils bloquent les accords du GATT (organisme interétatique chargé de définir les règles du commerce mondial).

2) Pourquoi cette impasse ?

Elle est due essentiellement au mécanisme mis en place pour assurer des prix garantis aux agriculteurs. Ce mécanisme joue à deux niveaux :

– La protection du marché communautaire de céréales par des prélèvements (droits de douane) perçus à l'entrée dans la Communauté de toutes céréales provenant des pays tiers (les pays qui n'appartiennent pas au Marché commun) et des subventions à l'exportation, en dehors de la Communauté, des céréales excédentaires. Mais cette protection de la Communauté devient de plus en plus inefficace avec l'apparition sur le marché des PSC (produits de substitution aux céréales) : manioc, corn-gluten fied, pulpe, soja, etc. Ces produits entrent dans la Communauté sans prélèvements et concurrencent les céréales européennes pour l'alimentation animale ; d'où l'accumulation de 20 millions de tonnes de céréales dans les silos de la Communauté. Et 32 mllions de tonnes excédentaires sont exportées vers les pays tiers. Ces céréales, exportées au prix de 600 F la tonne ont été payées 1,200 F la tonne !

– Le soutien des prix à l'intérieur de la Communauté par l'intervention publique. Chaque fois que le prix des céréales, de la poudre de lait, du beurre, de la viande, etc... descend en dessous du prix garanti fixé chaque année à Bruxelles, la Communauté finance l'achat pour l'intervention et stocke jusqu'à ce que les cours remontent. Ce mécanisme concevable pour écréter, au cours de l'année, les pointes de production devient pervers s'il perdure : il pousse à l'explosion de la production. Le marche ne fixant plus de limitie, on ne produit plus pour vendre mais pour stocker. Ainsi s'entassent dans nos frigos : beurre, poudre de lait, viande bovine, qui s'ajoutent aux céréales déjà citées. Les stocks de produits animaux seront bradés au bout de deux ans de congélation sur le marché mondial à un prix qui ne paie pas le stockage... De

plus ils créent un effet "boomerang" à la baisse sur les cours mondiaux. Mais encore, au-delà de ces aberrations économiques, cette mécanique de l'intervention pousse à la paresse des entreprises : il est tellement plus facile de vendre sans risque à l'intervention que de dynamiser son service commercial, d'investir dans des fabrications nouvelles ou la qualité. Ainsi les Bretons ont profité au maximum de ce système, en particulier pour le lait et, à court terme, la mise en place des quotas laitiers leur a donné raison. Mais ils ont beaucoup de retard sur la revalorisation du lait et finalement la facilité de l'intervention aura rendu un mauvais service. De surcroît, et c'est encore plus grave, cette garanbantie de prix tout azimut aura pollué les esprits : une revendication du droit à produire n'importe quoi, n'importe quand, n'importe où sans limite, a progressivement gagné les esprits. L'Etat doit payer, l'Etat doit acheter. Le bon sens paysan qui savait que la surproduction se retourne contre les producteurs a totalement disparu chez la nouvelle génération qui veut produire toujours plus.

1984, une tentative de solution : les quotas laitiers. La Communauté, confrontée à des stocks de beurre énormes, fige la production. Chaque éleveur est contraint de rester dans la limite de sa production de 1983, diminuée de X %. Ainsi les gros restent gros, les petits sont sans avenir. Ce système de quotas, particulièrement injuste, a donné un avantage acquis aux responsables des stocks et a découragé les campagnes. Ces quotas ont supprimé la moitié des producteurs de lait en sept ans !

Bien que la Communauté conserve pour le lait le système des quotas, pour les autres productions qu'elle veut limiter, elle opte dans ses nouvelles propositions pour le "deficiency payment" ou compensation de prix.

3) Les avantages du "deficiency payment"

Ce système mis en place en Angleterre après la guerre, adopté maintenant par les Américains mais également appliqué en France pour les jeunes bovins de 1972 à 1981 et déjà en vigueur dans la Communauté pour les ovins et les oléoprotéagineux, garantit le prix payé aux agriculteurs par un complément qui est la différence entre le prix garanti et le prix de marché. Ce système offre plusieurs avantages :

– Il a d'abord l'énorme avantage de ne pas perturber le marché intérieur par l'intervention ni le marché extérieur par des taxes ou des subventions. Il est compatible avec le GATT puisque les échanges mondiaux ne sont ni taxés ni subventionnés. Ainsi la réforme de la PAC doit permettre de conclure les accords bloqués depuis décembre et c'est l'intérêt de tous de conclure ces accords ;

– C'est un système beaucoup moins coûteux que le stockage. L'argent dépensé pour le stockage est une perte sèche. Le consommateur, qui alimente le budget du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole = partie agricole du budget communautaire) par la TVA, verse un impôt pour faire monter le prix du produit qu'il achète ; il paie donc deux fois. Avec le "deficiency payment" le prix à la consommation baisse – ex : la viande ovine, les pois employés dans l'alimentation animale – puisque les prix à la production s'alignent sur les cours mondiaux les plus bas. La compensation du prix versé aux agriculteurs – sur le budget des ménages avec la TVA – est récupéré par les ménages au niveau de la consommation. C'est une opération blanche. Avec la réforme de la PAC, il serait tout à fait justifié de relever aux taux normaux la TVA sur les produits agricoles.Le consommateur qui paie actuellement son produit 100 F dont 95 F de prix de base + 5 F de TVA, paierait toujours 100 F dont 85 F de prix de base + plus ou moins 15 F de TVA. Du moins si notre société industrielle admet que 18 % des dépenses d'un ménage pour se nourrir, ce n'est pas trop ! Et que c'est le prix à payer pour redonner confiance aux agriculteurs, revitaliser le milieu rural, rétablir les équilibres entre ville et campagne ;

– Mais l'avantage principal du "deficiency payment" est d'être un mécanisme souple qui permet tous les ajustements. Il est possible en effet de compenser davantage les régions déshéritées, les petits et moyens paysans, les jeunes et d'encourager une production plus qu'une autre. C'est un outil très fort d'orientation, de réduction des inégalités, de freinage de l'exode rural, d'équilibre entre les régions, de désintensification, bref d'harmonie. Du moins ce mécanisme le permet-il alors que le soutien au marché est aveugle.

Il faut donc saluer la réforme de la PAC qui généralise le "deficiency payment" comme moyen d'assurer aux agriculteurs un revenu décent. C'est iune réforme radicale qui permet de sortir de l'impasse.

CAMPAGNES: L'heure du choix

Le 29 septembre, la manifestation des agriculteurs à Paris avait pour cible la Commission européenne et son projet de réforme de la PAC (Politique agricole commune). En Bretagne une voix s'élève pour dénoncer ce refus systématique d'une réforme rendue nécessaire par les limites économiques, sociales et écologiques du productivisme, celle d'André Pochon. Bien connu au-delà de la Bretagne dans le milieu agricole, il l'est encore insuffisamment du grand public. Pourtant, pendant plus de trente ans, sur son exploitation de Saint-Bihy près de Quintin (22), il a mis en pratique le concept d'une agriculture autonome, à la fois plus respectueuse de l'environnement et du consommateur et rentable sur le plan économique. En retraite depuis quelques semaines, il peut se consacrer pleinement à la diffusion de ses idées à travers le CEDAPA (Centre d'étude pour un développement agricole plus autonome), une association qu'il a créée et qui compte un réseau d'adhérents en Bretagne et en France.

Déjà interviewé dans "Le Peuple Breton" (novembre 1989), André Pochon nous livre aujourd'hui ses réflexions sur la réforme de la PAC au lendemain d'une rencontre à Bruxelles avec le directeur chargé du développement rural et de la protection de l'environnement à la Commission européenne. Ainsi André Pochon a pu faire part aux responsables communautaires de ses critiques sur l'évolution à ses yeux négative de la Commissionsans doute sous la pression du lobby productiviste, entre le texte d'orientation générale paru en janvier et les propositions concrètes rendues publiques en juillet. Son article se présente en deux parties : d'abord une étude critique de la PAC en vigueur depuis trente ans et une présentation de la philosophie générale qui a guidé l'élaboration du projet de la Commission européenne, ensuite une analyse plus fine de ce projet et les amendements qu'il souhaiterait y apporter, ce qui sera vu le mois prochain.

Les propositions d'André Pochon qui sont le fruit d'un demi-siècle d'expérience du monde agricole, doivent être connues non seulement des agriculteurs mais de tous ceux que préoccupe l'avenir des campagnes en Bretagne, c'est-à-dire l'avenir de la société bretonne dans son ensemble. La Bretagne rurale n'a sans doute pas connu d'esprit plus éclairé et conscient des justes batailles à mener depuis Tanguy-Prigent. Il est temps que cela se sache.

C.G.

Romant-kazetenn



Glizarc'hant

Romant-kazetenn gant Fañch Treger

eil lodenn

Eil rann warnugent :

Kontadennoù Leon, ar Roc'had

Deuet eo an diskar-amzer. Glav bras a ra hiziv, ferc'hier houarn a varennañ an oabl. En o c'hoazez ouzh taol e ti Janig, ostaleri vihan bourk Plouarmel, Visant, Job ha Leoni a sell dre ar prenestr ar glav o klogorennañ war ar porzh bihan dirak an ti.

– « Dour n'eo ket glav
Piz n'eo ket fav
Mont er-maez n'eo ket brav »
eme Leoni.

– O ! n'eo ket strikt ar jeu, eme Visant, an Aotrou maer kozh.

« N'omp ket pinvidik
Met amzer 'meump ».

Ha gwir e oa. Abaoe div eur bennak e oant o zri o kontañ kaozioù en ur evañ bannac'hoù. Erru e oa goullo avat o seier marvailhoù ha ne blije ket dezhe boued adtommet.

A greiz ma oant o klask petra foeltr a oa a nevez er c'horn-bro e tegouezhas en ostaleri ur Roc'had anavezet mat gant an holl, Leon Larjez. O labourat e oa e ti ur marc'hadour gwin dre vras eus ar « gapital stoub » ha gwelet e veze alies o foetañ hentoù Bro Dreger evit e labour. Ouzhpenn-se e oa unan eus ar re ziwezhañ o c'houzout trefoedach ar Roc'h, an tunodo, yezh kuzh ar bilhaouerien hag an doerien mein glas, gwechall.

– Gwasa dour a ra ! eme Leon d'an holl.

– Gwasa paotr eo Kola ! a respontas diouzhtu Job hag a aneveze mat rimadelloù iskis ar Roc'hiz evit saludiñ an dud.

– Deus ganeomp ouzh taol, Leon, eme Leoni, ha kemer ur chopinad war ma c'hont !

– Ale, evit ober plijadur dit, Leoni, e chomin ur pennad ganeoc'h met pres a zo warnon.

– Memestra e konti deomp un istor bennak eus ar Roc'h. N'eo ket a seurt-se a ra diouer dit, sur. Ni a zo boud omp zri, eme Leoni.

– C'hwi a oar ar c'hontadennoù-se pell' zo. N'am eus hini nevez ebet.

– Ingal eo. Plijout a ra deomp adklevet ar re gozh.

– Ma ! deomp dezhi neuze.

Gouzout a rit e oa gwechall e Traoñ ar Pont, ur bern kanfarded, pilhaouerien, stoupaerien, toerien mein glas hag o doa o c'harter, o c'hustumioù, o langaj dezhe, an tunodo, hag a blije dezhe farsal hag ober troioù-kamm, dreist-holl d'an dud a ziwar ar maez, al lokarded evel ma raent dioute.

Un devezh eta e oa ur paotr kozh o tremen war blasenn kêr ar Roc'h gant e azen. Met e azen a oa ken treut ken e veze gwelet toud e gostezennoù. Ha Pierig ar Roc'h o klask ober e baotr fin da c'houlenn digant an den kozh.

– Ma den mat, emezañ, pegement eo an dousenn kelc'hioù ?

Hag ar paotr kozh da sevel neuze lost an azen.

– Kae e-barzh ar vagajenn, emezañ, ha goulenn ar priz ! (c'hoarzhadeg).

– Sapre Die ! deuet eo ganit Leon, eme Job.

– E-barzh Langoad, gwechall e oa tri veleg, daou gure hag ur person. Ha da c'houlz-se evit mont d'ar Roc'h ne oa nemet, ar pont, ar pont kozh, an hini a zo e traoñ ru ar feunteun, aze. Pont Sant Yann ne oa ket graet c'hoazh. Ret e veze eta tremen dre ar pont kozh evit mont betek plasenn kêr. Ha war ar pont-se e veze dalc'hmat Roc'hiz ar C'harter. Bep a lesanv dezhe toud : Charli La Chaos, Mab an tad, Mamm an oraj, an druzoni, Demi-Quart... An tri veleg-mañ a oa pezhioù korfoù tud spontus. Un devezh e oant o krapañ ru ar feunteun evit mont d'ar presbital e lec'h ma oa ur pred mat o c'hortoz anezhe. Ha Charli La Chaos harpet ouzh mogerenn ar pont da lâret d'e gamalad.

– Lugn 'ta emezañ, lugn 'ta ! (1) Ma didalfe an teir barrikenn-mañ, emezañ. Doue da viro ha Santez Katell venniget e vefe beuzet kêr ar Roc'h !

– O ! O ! O ! sell aze unan darev, eme Visant.

– Ur wech all, eme Leon, e oa unan gozh o vont da rinsañ he bervadenn e Traoñ ar Pont. E Traoñ ar Pont e oa da c'houlz-se ur poull-kannañ. Ha hi a oa o tiskenn ru ar feunteun gant he charrigell, ha tud kaezh, bet kammed a rae e laoske ur pezh bramm, respet deoc'h. Memestra evel ur c'hozh pod-houarn da virvi ar c'houez o sklokal. Ha feiz, Pierig ar Roc'h a oa erru war he lerc'h.

– Para, mamm-gozh, emezañ, ne vije-c'h ket kontant da lakaat ma mouchouer-godell en ho bervadenn ?

– Ma, hemañ a zo ur mailh da gonatañ, a seurt-se ! eme Leoni.

– Ur wech all c'hoazh e oa unan e-barzh ar Roc'h a veze ordinal o laerezh.

– O ! eme Job, ouzhpenn unan a oa sur a-walc'h. Amañ e veze lâret, gwechall :

« Roc'hiz paour, Roc'hiz fall
O tebriñ laou gant kig sall
Roc'hiz paour,

Tud a boan, tud a gouraj
Sac'hadoù bras hag alies
Met siwazh, traoù laeret ! »

– Ya, met se 'zo kozh kaozioù. Me a gomz deoc'h eus unan a veze ordinal a laerezh. Hag un devezh e oa aet e-barzh ur park da Baol ar C'haer war hent Peurid e toull dor Jan-Mari Tinevez. Ha feiz da Doue, Jan-Mari a welet anezhañ.

– Roaniañ a rez aze !

– O Jan-Mari, digarez ac'hanon, ez-homm am eus boued d'ar lapined ha feiz...

– O ! karg da sac'h, hardi, ma 'teus ezhomm. Me 'zo vont da c'hortoz. Bremañ-souden e sikourin ac'hanout da wintañ anezhañ.

Ur wech aet ar sac'h war e choug.

– Mersi dit, Jan-Mari, eme hemañ.

Ha Jan-Mari da respont dezhañ :

– O ! na 'teus ket mersi da lâret din : Ar park-se n'eo ket din-me.

– Ma ! sell aze ur renkennad, eme Leoni, adarre.

– O ! me 'zo barrek da gontañ deoc'h istorioù eus ar seurt-se betek arc'hoazh da noz m'am bije amzer. Siwach, ret eo din echuiñ ma zroad, treiñ a ra an orolaj. Janig ! Degas bep a chopinad deomp, mar plij, abalamour din da vont...

– Ya, ya, erru on, Leon...

(Da vezañ kendalc'het)

Notenn : Lugn 'ta : sell 'ta e trefoedach a Roc'h, an tunodo.

Ober zanvad dirak renadur jakobined Stad-Frañs



Bruderezh... pe gaouadenn

Skoet eo bet va spered pa 'm eus lennet ar pennad-skrid embannet gant « Evénement du Jeudi » deizet d'an 9 betek 11 a viz Eost 1991. Kontañ a ra soñj ur plac'h pleget da Stad ar Soviediz betek bout dileuriadez ar gostezenn gumunour evel micherourez e-barzh hec'h uzin. Titl ar pennad berr a zo « Nina kumunourez ha didamaff ». N'eo ket hegarat ar pennad. Un tu drouk ha goapaus en deus en enep. Ne gompren netra, sañset, a-zivout ar Varkselezh evel he respont. Hi a sente ouzh ar re uhel ha dezhe ur spered ledanoc'h eget hec'h hini. Daoust ha ne vez ket heñvel an traoù-se e Stad-Frañs ? An darvoudoù c'hoarvezet en URSS a ziskouez ez eus tu atav da c'hoari gant engroez. Gwelet eo bet gwander an niver brasañ gant diktatourien en em vag eus ar vac'homerezh evel hini Mobutu, Pinochet, Houphouet-Boigny, Stalin, e-gizh ar re all chomet en istor an amzer-wechall. Da skwer, Hitler, Mussolini, Margaret Thatcher, Franko daoust dezhe un diforc'h bras etreze. Chom a ra Olier Gwichard em soñj peogwir en deus kaset, n'eus ket pell, ur pegsun d'an hoH, ya d'an holl dud o chom e « Pehideuloar ». Gant kounnar em eus gwelet ar pegsun-se ouzh gwerenn a-dreñv kirri-tan 'zo.

Kendalc'h levezon an aotrouien

N'eo ket sklaer spered ar Fransizien. Ne gomprenont netra. Ne servij ket an eñvor dezhe. Berr e vez o memor e lavare un den uhel. N'o deus ket nerzh awalc'h evit tennañ kentelioù eus ar c'hoarvezadennoù. Da skouer, an darvoudoù c'hoarvezet e Bro-Aljeri etre 1954 ha 1962. D'an 8 a viz Here 1991 hon eus gwelet anezhe d'an tele o kinnig deomp ur c'hendiviz etre ur bern a dud a bep kostezenn politikel : Fransizien an OAS, soudarded, « treid-du », emsaverien an FLN, pennoù ar gouarnamant gall hag all. Ne zeu ket gante na keuz, na morc'hed : an hevelep soñjou o deus. Re ar brezel. Prest e oant da vout fuloret, da zantañ, da gunujenniñ etreze. Bec'h en deus bet an « animatour » evit sioulaat ar re a gemere perzh ennañ. Evel ma zispleg Per Jakez Helias en e levr anvet « Kester an envorennoù » e barn an dud munut hervez soñj ar re uhel.

Setu perak eo bet bountet ar brezhoneg er-maez. Ha pell eo chomet ar-re-se a-raok kaout fiziañs ouzh ar re zesketañ a gomze brezhoneg dezho o klask ma ne oa ket politikezh a-dreñv. Memestra e vez gant ar menozioù. Diskouezet em eus skwer Olier Gwichard sikouret gant ar c'hazetennoù.

« Aloubadeg » al labourerien estranjour hervez Jiskard

Jeu bras pe dabut ez eus etre Fransizien, etre Cresson, Pasqua, Leupenn, Poniatowski, Jiskard hag ar re all izeloc'h egete. Charterien pe Kirri-tan a zo bet implijet evit kas an Afrikaned endro d'o c'horn-douar. E-touesk an Afrikaned e lakaan tud ar Maghreb da gentañ. Kavet en deus Jiskard bommoù nevez dic'hortoz evit kaozeal a-zivout al labourerien mac'homet gant Stad-Frañs pa oa-hi un « impalaeriezh ». Ankouaet o deus ar pezh o deus desket er skol. Maget int bet gant ar fouge o bamañ ouzh an tachennoù « perc'hennet » gant Stad-Frañs e pep tu eus ar bed a-bezh (Afrika, India, Indez-Sina, Kanada, Louiziana, Gwiana, Enezennoù an Mor-bras lavaret Mor-Habask. E piaou ar Fransizien e oa un drederenn eus boul ar bed. An eil drederenn e oa dalc'het gant Stad ar Saozon.

Ret eo din skrivañ an dra-se, ur wech c'hoazh keit ha ne vo ket sklerijennet spered an dud ha diwall da skuilhañ ar gwad. Gant ar skol atav eo bet kelennet d'ar re drevadennet baradoz Stad-Bro-Frañs dirak tud reuzeudik o deus ber ar c'hoant kaout ur vuhez evurusoc'h eget o hini. Aze emañ an dalc'h eus an aloubadeg evit respont da Brezidant kozh ar Republik hag a zo ken diboell kag e genseurted all. Skoazellet e vez muioc'h-mui Leupenn a zo bourrev evel kalz a dud all. Ur c'henderv din, aet d'an en Aljeri, en deus graet war-dro ar « jejenn » evit forzhañ anezho da ziskleriañ ar pezh a blije d'an ofiserien. Nag a draoù skrijus ! Ur skwer e-touesk miliadoù all : e-pad brezel Viet-Nam ar c'hirri-nij o deus laosket napalm e drailhadeg Vin-Yen evit ar wech Kentan. Lennet em eus an dra-se war « Quid ». Na keuz, na morc'hed gant ar Fransizien. Gwelit Bernard Pivot hag e skoazellerez Caroline Tresca. Fougeal a reont n'ouzon ket pet gwech evit diskouez pegen ledan emañ ar galleg hep sonjal en daeloù hag ar gwad skuilhet evel ma m'eus laret dija. Dra ar yezh e klaskont kenderc'hel an impalaeriezh, ar brasoni-vro dre ar C'hultur muioc'h eget an ekonomiezh.

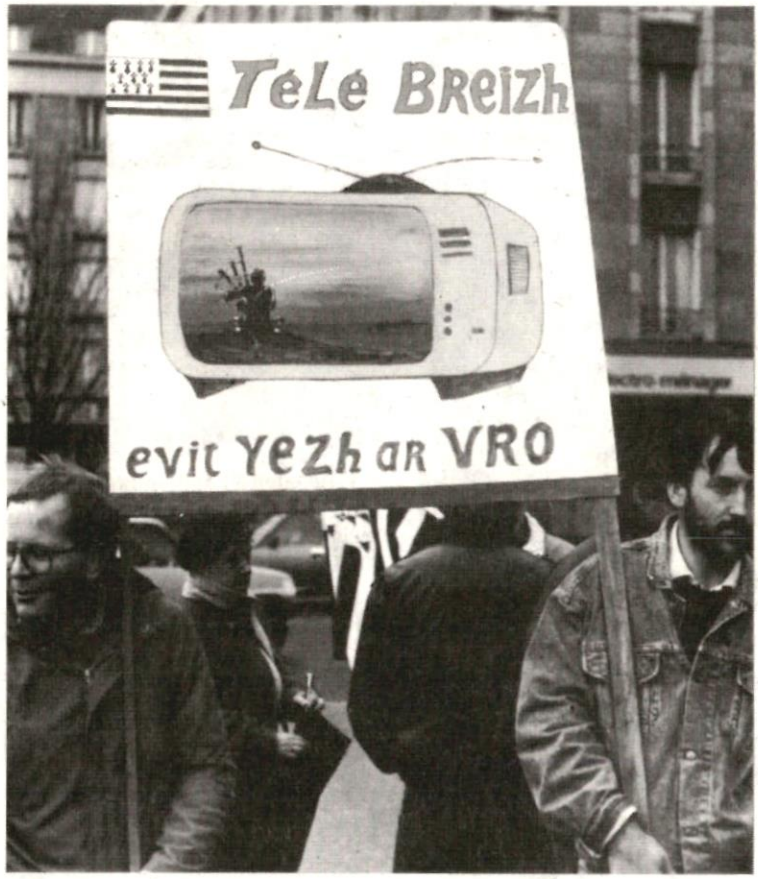
Evit klozan

Evel m'hon eus diskouezet : an kleñved o deus ar Fransizien. Flaeriañ a reont seul tro ma kaozeont evel « animatourien » en tele evel Jacques Martin, Fabrice, Castelot, Mireille Mathieu hag all. Daoust hag e vo diremed ? Ne ehan ket ar fouge gante e pep tra : sportoù, muzik, dizoloadennoù ar Skiant, doareoù ar Seku, oberatadennoù. Digorit ho taoulagad ha to tivskouarn gant ur spered... pismiger...

Aldrig A NAONED

Ragtres evit ur chadenn skingomz ha skinwel e Breizh

gant Alain Bienvenu



(Kennet eus « Breman »

Manifestadeg SAB et Brest (29/12/90)

Mat eo reiñ da soñj ez eo komzet ha komprenet gouezeleg bro Skoz gant 75.000 a dud **d'ar muiañ toud**: gouezeleg bro Iwerzhon gant 125.000 a dud ; Krembraeg gant 400.000 a dud.

Stad ar selled ha kleved en holl vroioù-se :

1. Bro Skoz : ur chanell skingomz, 12 eurvezh gouezelek bemdeiz ; da vezañ krouet e 1992 e eurvezh e gouezeleg bemdeiz rannet evel-hen war 3 chadenn skinwel : 2 eurvezh bemdeiz war BBC Scotland ; 3 eurvezh bemdeiz war Scottish Television ; 3 eurvezh bemdeiz war Grampion TV.

2. Eire : ur skingomz 12 eurvezh gouezelek bemdeiz ; skinwel : war-dro 3 eurvezh bemdeiz war RTE ; da vezañ krouet e 1993/4 un deirved chadenn skinwel e gouezeleg penn da benn.

3. Kembre : ur skingomz, 12 eurvezh kembraek bemdeiz ; 30 eurvezh kembraek ar sizhun war S4C (skinwel).

Eus a Vreizh da Europa

E-giz hor c'hindirvi a Vro Gembre, Iwerzhon pe Skoz – hep disoñjal ar Gatalaniz, an Euskariz, ar Flamañdiz h.a., Breizh, pa n'em sant tud stag outi, a rank kent deroù ar c'hentañ kantved war 'n ugent, kaout ur frammadur dre selled ha kleved mod-nevez, gouest da geveziñ ha da vezañ kredus evit ar Vretoned koulz hag evit an Europeiz.

Ar c'hlaoustre reizh eo ken ez eo, dre ma c'hellomp gwelet bemdeiz doare ar frammadur dre selled ha kleved a dremen e-bioù, abaoe mare an RTF hag hirio c'hoazh, re aliez ouzh kement personelezh, yezh, armerzh, pinvidigezh sevenadurel disheñvel ouzh re Bariz.

Stal skingomz ha skinwel Breizh a vo he fal dont da vezañ er beñveg dre selled ha kleved a royo tu lakaat war o le, sevenadur ha yezh Vreizh koulz ha digoradur ar vro war re all (Kelted, Europeiz), ha dre se reiñ lañs ha bodañ « startijenn » an douristelezh, an armerzh hag ar politikerezh en Breizh, dezhi da greñvaat he flas en Europa.

Tu vefe diverrañ ar menozioù pennañ-mañ evel-hen :

1. Ur beñveg kelaouiñ ;

2. Ur beñveg a skiantefe hag a rafe d'ar Vretoned kemer perzh er savadurioù lec'h, departamant pe rannvro, koulz ha d'ar « galloudoù » digreizennet e Breizh ;

3. Ur beñveg a zigorfe Breizh e keñver : touristelezh, armerzh ha sevenadur d'ar re all (Kelted, broioù gwareg ar mor Atlantel, broioù Europa ha minorezhioù all) ;

4. Labourat a-gevred gant an Deskadurezh Stad evit skoazellañ kelennadurezh yezh ha sevenadur Breizh ;

5. Kas war raok ha broudañ sevenadur Vreizh (e galleg hag e brezhoneg) ;

6. Ur beñveg da ziwall ha da gas war raok ar brezhoneg ;

7. Ur « forum » (lec'h da eskemm menozioù, divizoù) a rankfe reiñ lañs da vuhez sokial, politikel ha sevenadurel Breizh ;

8. Ur marc'h blein evit labour ar sinema hag an « dre selled ha kleved » e Breizh (prevezh pe stad) (...)

Skingomz		Skinwel
40 a dud	+ 13 den	174 a dud

227 a dud

Skinwel

1. Abadennou : 10 eurvezh bemdeiz ;

2. Yezhou : galleg 4 eurvezh/brezhoneg 6 eurvezh ;

3. Urzhiadur : Melestradurezh : 1 rener, 1 c'honter, 5 sekretourez ; Programmou : 1 rener, 2 sekretourez, 4 CDP ; Keleier : 1 rener, 2 sekretourez, 12 kelaouenner ; Teknikou : 1 rener, 80 teknisian. (e-karg eus ar produksion) : 1 informatikour(ez), 2 sekretourez, 10 den war an dachenn ; 1 rener abadennou + 30 produktour/kinniger + 20 realizatour : 174 a dud.

4. Niver a dud gouest da selled : 30 %... 1,5 M a dud + bezañ skignet war rejioù « skinwelioù lec'h ».

5. Implijidi : etre 174 ha 200 a dud.

6. Priz stalian : savaduriou/binviji/kirri : 50 M a lurioù.

7. Priz da lakaat da vont en-dro bep bloaz : implijidi/produin/sevel/prenan/skignan : 500 M a lurioù.

8. Urzh ha droed da implij : diellou, INA, FR3 Breizh-broioù al liger ; abadennou, A2, FR3, la Sept.

9. Arc'hant rastellet dre bruderezh/moullan/sonerezh 100 M a lurioù.

Mazéas perd son sang-froid

● Il ne fait pas bon s'opposer au projet touristique du Port-Rhu à Douarnenez quand on est élu municipal. Yves Jardin, conseiller municipal UDB (groupe Gril), s'est ainsi fait violemment prendre au col par le maire Michel Mazéas, à la fin d'un débat agité sur le respect de l'écologie animale par le barrage qui doit isoler le parc touristique marin. Un autre élu du Gril, Pascal Boccou, avait auparavant été physiquement menacé. A croire que M. le maire n'est plus très sûr de son dossier.

Grève de conseil municipal

● C'est avec le soutien des élus de l'intergroupe UDB-AREV-Génération Écologie-Mvt des Démocrates que M. François, conseiller municipal UDB de Nantes, a fait la « grève » du conseil municipal du 7 octobre pour « marquer sa solidarité avec les élèves des quatre lycées ou collèges nantais dans lesquels les cours de breton promis par le Rectorat n'étaient toujours pas assurés, quatre semaines après la rentrée. Dans une déclaration, l'intergroupe interpelle le Parti socialiste dont les représentants en Loire-Atlantique et au gouvernement ont des comportements incompatibles.

En bref

● Drainage déficient ? Tout juste rénové, le centre Skolig Al Louarn de Plouvien s'est effondré dans la nuit du 7 au 8/10. Les dégâts sont estimés à plusieurs centaines de milliers de F. Le centre accueille des stagiaires de l'enseignement privé pour l'apprentissage du breton.

Faire tourner le lait ?

● Les cessations d'exploitation y étant trois fois plus nombreuses, le sud-Finistère « libère » plus de droits à produire du lait que le nord, dont les producteurs aimeraient bien récupérer un peu des droits abandonnés au sud.

La réglementation des quotas laitiers n'interdit pas de tels transferts, qui peuvent néanmoins avoir pour conséquence une désertification accélérée de la Cornouaille agricole et la mise en difficulté des laiteries qui y font l'essentiel de leur collecte (SLG, GILAP, Coop St-Yvi). Une table ronde est prévue sur le sujet.

Culture bretonne : La Loire-Atlantique « pour »

● Sollicité comme les autres collectivités locales de Bretagne, le Conseil général de Loire-Atlantique vient d'adopter un vœu dans lequel il affirme son attachement au patrimoine culturel de la Bretagne (...) sous ses formes celtique et gallèse « et demande pour la langue et la culture bretonnes un statut s'inspirant des recommandations européennes ».

Convention nationale UDB

● Réunie le 20/10 à Rennes, la Convention nationale de l'UDB a ratifié à l'unanimité le texte de la plateforme électorale commune à l'UDB, Emgann, Frankiz Breizh et le POBL.

Elle a ratifié à l'unanimité moins un mandat et deux abstentions les débuts de listes départementales proposés la veille par les représentants des quatre formations, et souligné la volonté de l'UDB de voir ces listes ouvertes sans prévention à des personnalités ou représentants d'associations ou mouvements en accord avec les principes de la plateforme commune.



Une plaque à la mémoire de Nominoë à Vendôme



Le samedi 21 septembre, à Vendôme, a été apposée et inaugurée la plaque réalisée par Dalc'homp Sonj et commémorant la mort de Nominoë.

Cette cérémonie s'est déroulée sous la présidence de M. Daniel Chanet, maire et conseiller général, et de Mme Pascale Guillou, présidente de l'association Dalc'homp Sonj, en présence d'une centaine de personnes parmi lesquelles on notait des représentants de la communauté bretonne du Vendômois et du Loir-et-Cher, de la société d'histoire locale et d'une forte délégation bretonne. Une célèbre Lorientaise résidant actuellement à Vendôme, Irène Frain, participait aussi à cette journée.

A noter la présence, en costume d'époque, des acteurs de la troupe Le Lion d'Azur.

Des contacts fructueux ont pu être pris à cette occasion avec les responsables culturels de Vendôme et plusieurs projets sont à l'étude pour l'organisation à Vendôme de manifestations autour de l'histoire et de la culture bretonnes dans quelques mois.

Thatcherisme à Nantes ?

● Filiale de Renault jusqu'en 1988, la CPIO, entreprise de Nantes spécialisée dans la sous-traitance automobile, est en grève depuis le 2 octobre.

Le groupe britannique Laird, auquel Renault l'a vendue, ne veut pas entendre parler de négociations et entend « casser » le mouvement selon les méthodes chères à Mme Thatcher : lock-out de l'usine, organisation patronale « musclée » des non-grévistes, chantage à la fermeture définitive du site...

La grève est une « détestable habitude », selon la direction.

La production de boissons en Bretagne

Si les études abondent concernant la consommation d'alcool des Bretons (voir PB avril 1991), les études ayant trait à la production de boissons en Bretagne sont plutôt rares. Il nous a paru intéressant de savoir quelles boissons produisent nos compatriotes et de mesurer le poids de cette branche d'activité. Pour ce faire, nous avons utilisé les statistiques de la Chambre régionale de commerce et d'industrie, celles de la Chambre de commerce de Nantes, celles du Comité interprofessionnel des vins de Nantes, celles du syndicat des cidriers bretons et celles de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique. Enfin, une vérification de certaines de ces statistiques a été faite au moyen d'appels téléphoniques à ces entreprises.

I. – Les boissons

Les boissons produites en Bretagne se subdivisent en 4 catégories :

1) Les cidres et eaux de vie obtenus à partir de la pomme.

2) Les bières et autres boissons alcoolisées.

3) Les boissons non alcoolisées.

4) Les vins ! Et oui ! Commençant d'abord par le chouchen.

1) Les vins

Les vins sont essentiellement produits en Loire-Atlantique. Ce sont le muscadet, le Gros plant et dans une proportion beaucoup moins importante le « Coteaux d'Ancenis ». La Loire-Atlantique est le 9e département de l'hexagone par la production de vins.

Le vignoble nantais déborde un petit peu sur la Vendée et le Maine-et-Loire. Au niveau du Comité interprofessionnel des vins de Nantes, nous n'avons pas trouvé de statistiques concernant seulement la Loire-Atlantique : Elles sont globales. Plusieurs de nos interlocuteurs nous ont affirmé que la Loire-Atlantique produisaient entre 80 et 90 % de ces vins. Le comité dénombrait 3.000 emplois de vignerons. A la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, 1.540 exploitations viticoles étaient recensées. Une exploitation agricole normale est composée d'un homme et d'une femme, soit 1,75 UTH (Unité de travail humain). En multipliant 1.540 par ce coefficient, on obtient 2.695 emplois (arrondi à 2.700). 2.700 × 100 : 3.000 = 90 %. C'est par cette méthode que nous avons été amenés à choisir ce pourcentage.

Le vignoble de la Loire-Atlantique s'étend sur environ 13.500 ha. Il se décomposait de la manière suivante en 1989 :

Surface en ha : Muscadet : 9.864 ; Gros plant : 3.010 ; Coteaux Ancenis : 270 ; Total : 13.144.

Production en hl enregistrées : Muscadet : 659.630 arrondi à 660.000 ; Gros plant : 245.207 ; Coteaux Ancenis : 16.209 ; Total : 921.416.

Ventes en hl enregistrées : Muscadet : 596.148 arrondi à 600.000 ; Gros plant : 170.572 ; Coteaux Ancenis : 8.470 ; Total : 779.042.

La totalité du « Gros plant » est produit dans la Loire-Atlantique.



On estime que les vins de Nantes font vivre environ 9.000 personnes (emplois directs).

La CANA (Coopérative qui collecte 1 à 2 % de la production) revendique 180 vignerons adhérents, emploie 15 salaires permanents et 40 en pleine saison. Sa production oscille entre 22.000 et 25.000 hectolitres.

35 sociétés de négoce commercialisent 80 % de la production. Les quantités commercialisées oscillent entre 110 et 120 millions de bouteilles par an.

Nous ne parlerons pas des vins de l'enclave bretonne de Saint-Émilion dans le Bordelais. Saint-Émilion, Évêque vannetais est aussi le patron de Loguivy-Plougras (22) !

2) Les cidres, jus de pommes, distilleries

La production bretonne de cidre est estimée à environ 55-60 millions de bouteilles. Les établissements Raison (du groupe Ricard) de Domagré produisent à eux seuls environ 25 millions de bouteilles. Ce secteur emploie environ 300 personnes (295). Mais depuis quelques années, il est entré dans une phase récessive. Ainsi, les Établissements Raison n'y emploient plus que 78 personnes contre 100, 2 ans auparavant. L'Ille-et-Vilaine avec 2 entreprises totalisent 166 emplois sur 295 soit 56 %. L'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique représentent 70 % des emplois. Bien que ne produisant pas de boisson, il faut signaler l'entreprise Unipectine à Redon (165 emplois) achetée par Sanofi, filiale du groupe Elf-Aquitaine. Dans cet établissement, on extrrait la pectine des pommes et des citrons. Nous n'avons pas de chiffre concernant la superficie du **verger breton.**

3) Bières et autres boissons alcoolisées

La Bretagne possède 2 brasseries : La célèbre brasserie des 2 rivières à Morlaix qui produit la Coreff (voir PB décembre) et la brasserie Kronenbourg à Rennes. L'établissement de Nantes n'est qu'un simple dépôt, de même que les établissements Moet et Chandon et Pernod en Loire-Atlantique. Ce secteur totalise 279 emplois. Mais, à ces 279, on doit retrancher les 47 personnes employées dans ces dépôts (c'est une étude sur la **production** et non sur la commercialisation), ce qui donne le chiffre réel de **232.** Là encore, 2 entreprises françaises (Kronenbourg et Ricard) écrasent de leurs poids (233 emplois sur 279) les autres entreprises. On peut dire que les entreprises bretonnes ont un poids négligeable. Ce tableau se passe de commentaires. Il aurait été préférable de l'intituler : « La production française de bières et boissons alcoolisées en Bretagne ».

4) Eaux, jus de fruits, boissons non alcoolisées

Ce secteur est très hétérochite puisqu'il comprend aussi des laiteries qui produisent ce genre de boisson en activité secondaire (SILL à Plouvien et SIAB à Châteaubourg). Il faut mentionner aussi l'entreprise Guichoux à Carantec qui produit des boissons à base d'algues et de pulpes d'artichaut. (Eh oui, on est en plein Léon !). Ce secteur compte pour 450 emplois. En réalité, son poids est plus important. Dans le secteur « cidre », nous avons rayé l'entreprise « La Fermière » qui produit surtout du jus de pommes, parce que sa matière première est la pomme. Si nous affectons cette entreprise au secteur « boissons non alcoolisées », alors ce secteur totalise presque autant d'emplois (501) que les 2 derniers réunis (524). Voilà qui bouleverse beaucoup d'idées reçues. Le secteur des eaux est représenté par 2 entreprises : Isabelle et Plancoët. Il y a environ 18 mois, 2 entreprises de cette sous-branche ont fermé : Katell Roc et Divona, toutes deux implantées dans le Morbihan. La première à fermer, pour cause de nitrates, fut « Langoat », il y a 10 ans. Il faut rapprocher ce phénomène de fermeture du problème de la pollution des eaux. Dans ce secteur, il faut sûrement retrancher les sociétés « Teisseire » à Nantes (10 employés) et Coca-Cola Beverage (15 employés) qui ne doivent être, vu leurs faibles effectifs, que de simples dépôts.

II. – Répartitions géographique des emplois

Si l'on met à part les emplois liés à la filière viticole de Loire-Atlantique on obtient le tableau suivant :

Département	Emplois
22	119
29	119
35	629
44	135
56	23
Total : BZH	1.025



BRASSERIE DES DEUX RIVIERES
1, place de la Madeleine
29600 MORLAIX - Tél. 98 63 41 92

Deux faits sautent aux yeux : le premier est la quasi absence d'unités de production en Morbihan. Le second est la prépondérance de L'Ille-et-Vilaine qui concentre 3 emplois sur 5. Dans ce département, le groupe Pernod-Ricard totalise 324 emplois sur 629, soit 51,5 %. Les firmes sans contrôle de groupes étrangers (Ricard, Teisseire, Kronenbourg, Moet-et-Chandon) comptent pour 588 emplois, soit 57 %. La taille de ces établissements est soit importante, comparée aux entreprises bretonnes, soit comparable lorsque ce ne sont que de simples dépôts. A long terme, l'avenir de la Bretagne n'est-il pas de n'être qu'un simple territoire bâti d'entrepôts où les firmes extérieures et notamment françaises écoulent leur production ? Lorsque l'on compare cette branche d'activité à celle de la biscuiterie (PB mars), on s'aperçoit qu'il y a beaucoup de ressemblance (importance des firmes extérieures, importance de la concentration dans un département : cette fois L'Ille-et-Vilaine).

Si l'on raisonne en tenant compte de la filière viticole, alors, la Loire-Atlantique passe en tête (9.000 + 135). Mais il est difficile de comparer le nombre total d'emplois directs liés à la production de boissons en Loire-Atlantique avec celui des autres départements. **La filière cidricole est encore très faible,** on ne connaît pas le nombre exact d'agriculteurs ayant la pomme à cidre pour activité principale. Dans ce secteur, l'autoconsommation est très forte. Dans la vigne, un emploi à la production (2.700) induit 2,3 emplois (tant à l'amont qu'à l'aval) (6.300 emplois directs induits). Il nous est difficile, voire impossible de trouver et d'appliquer ce coefficient vu l'état des statistiques et vu le caractère faiblement organisé de la filière cidricole. De plus, il y a fort à parier que la cidrerie Raison (groupe Ricard) s'approvisionne aussi en... Normandie. Nous sommes entièrement dans le cas d'une économie désarticulée (les différents maillons de la filière sont mal reliés entre eux) et tournée vers l'extérieur.

Concernant le secteur des boissons non alcoolisées, ce secteur continue toujours sa progression. L'an dernier, la SILL (Société industrielle Laitière du Léon) s'est associée avec la société Trilles dans L'Hérault pour créer la **Société Languedocienne de conditionnement** (capital social 3 millions de francs 50 %-50 %) à Maureilhan dans ce département. La Bretagne peut-elle bénéficier de quelques retombées de ce mariage ? On peut en douter. Dans ce secteur on remarque aussi le poids des firmes étrangères (**Coca-Cola, Orangina** du groupe Ricard – 144 emplois – **Plancoët** du groupe Perrier, 69 emplois). Ces 2 groupes totalisent 213 emplois. 213 : 450 = 47 % ; 213 : 500 = 42 % ; 500 lorsque la fermière est incluse.

Prochainement, la société Guével de Pleyber-Christ (commercialisation de vins) doit créer une usine d'embouteillage d'eau de source au pied du Roc'h Trévezel à Commana. Ceci entraînera la création d'une quinzaine d'emplois. 176 emplois sur 450 sont concentrés en Ille-et-Vilaine, 226 emplois sur 500 si l'on inclut la société « La Fermière ». Dans tous les cas, la prépondérance de L'Ille-et-Vilaine est évidente.

CIDRERIES

Entreprise	Département	Emplois
Les Celliers associés	22	32
Cidreries artisanales	22	10
Cidreries artisanales	29	30
La Fermière	35	51
Raison	35	100
Cidreries artisanales	35	15
Rouard	44	7
Guillet	44	15
Distillerie de l'Ouest	44	12
Distillerie Roussay	44	4
Cidreries artisanales	56	15
Cidreries artisanales	44	4
	TOTAL	295

ALCOOLS DIVERS

Entreprise	Département	Emplois
Waremghem	22	8
Brasserie des 2 Rivières	29	6
Kronenbourg	35 et 44	138
Ricard	35	95
Moet/Chandon	44	12
Pernod	44	20
	TOTAL	279

RÉCAPITULATIF FINISTÈRE

Entreprise	Localité	Emplois
Brass. 2 Riv.	Morlaix	6
Guichoux	Carantec	9
Isabelle	St-Goazec	30
SILL	Plouvien	40
Cidreries		30
Wittersheim	Brest	4
	TOTAL	119

Eaux, jus de fruit, boissons non alcoolisées Base d'algues et pulpes d'artichaut

Entreprise	Département	Emplois
Orangina	35	60
Eaux Minérales Plancoët	22	69
Guichoux	29	9
Isabelle	29	30
SILL	29	40
Coca-Cola	35 et 44	84
Sté Exploitation des liquides alimentaires	35	6
SIAB	35	110
Bric Fruit	44	20
Teisseire	44	10
Frigi Fruit	56	8
Wittersheim	29	4
	TOTAL	450

Conclusions

De tout ceci, concernant la répartition géographique, on retiendra **le monopole de la Loire-Atlantique dans le domaine des vins et la très forte prépondérance de l'Ille-et-Vilaine dans les autres domaines.**

Au niveau de l'organisation de la production, on remarque l'opposition Loire-Atlantique/reste de la Bretagne. C'est en Loire-Atlantique que la production est le mieux organisée, qu'elle génère le plus d'emplois (9.000 liés au vin). Le Morbihan brille par son absence. Dans le Finistère et les Côtes-d'Armor, la production paraît embryonnaire, morcellée en de multiples petits établissements. L'Ille-et-Vilaine apparaît comme le réservoir, le point de chute des groupes étrangers en Bretagne.

Hervé Person

LA POLITIQUE DE LA FRANCE EN EUROPE DE L'EST :

F. Mitterrand à la dérive

De nombreux médias hexagoneaux et surtout étrangers ont mis l'accent sur les erreurs d'analyse répétées de François Mitterrand au sujet des bouleversements survenus en Europe de l'Est depuis la chute du mur de Berlin. Erreurs d'analyse et propos malheureux tant sur la réunification de l'Allemagne (il n'y croyait pas – on n'en voulait pas – à court terme) que sur la tentative de coup d'État à Moscou (ne s'est-il pas fait le messager des putschistes, qualifiés d'"autorités officielles" ?) et la crise yougoslave (il a longtemps défendu un impossible statu quo).

Toujours en retard sur l'histoire, mis devant le fait accompli, le Président français s'épuise à tenter de raccrocher le bon wagon, mais, incapable de prévoir l'évolution incessante des situations, il multiplie les gaffes. Il en est ainsi de son souhait, formulé lors de la conférence de presse du 11 septembre, que le Conseil de Sécurité soit (enfin !) saisi de la crise yougoslave et que des casques bleus soient placés entre les belligérants. Proposition tout à fait irréaliste à ce moment de la crise et qui témoigne que le Président n'a plus prise sur la réalité.

Dès le 3 juillet l'Udb, par l'intermédiaire de Max Siméoni, avait suggéré l'envoi de casques bleus en Slovénie, en Croatie et au Kosovo dans une lettre adressée à Roland Dumas et à Hans Van Den Broek, ministre néerlandais des Affaires étrangères et président en exercice de la politique extérieure des Douze. A cette époque les forces d'interposition des Nations-Unies auraient été utiles car la phase militaire de la crise n'en était qu'à ses prémices. Il eut été possible encore d'éviter la déflagration et les centaines des morts des derniers mois. Au lieu de cela l'État français a préféré prendre le risque d'un pourrissement de la situation par crainte d'une mise en cause du dogme de l'intangibilité des frontières internationales. Une fois de plus la France a fait le choix d'un vieil État dictatorial contre de nouveaux États démocratiques. En effet, Paris, relayé par les socialistes français au Parlement européen, avait agi de même tout au long de la crise balte avant de se précipiter à Vilnius, Riga et Tallin, toute honte bue, dès lors qu'étaient concrétisées les déclarations d'indépendance des trois États. Roland Dumas fut plus vrai que nature dans le rôle de Machiavel.

Jusqu'en septembre, l'État français s'est opposé jusqu'à l'idée même d'une reconnaissance officielle des indépendances slovène et croate que préconisaient, entre autres, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne. En cela, il porte une lourde responsabilité dans le soutien militaire apporté aux terroristes serbes de la Krajina et de la Slavonie orientale par le président communiste de Serbie Milosevic, fortement contesté par une partie de son peuple, et par l'armée yougoslave, laquelle a échappé à l'autorité constitutionnelle du président légal de la fédération, le Croate Stipe Mesic. La responsabilité de la France, en tant qu'ancienne alliée de la Serbie et puissance européenne, est indéniable.

La proposition "onusienne" formulée par Mitterrand le 11 septembre est une nouvelle tentative de rattrapage mais elle n'a aucune chance d'aboutir à un résultat positif, même reprise dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), organisation à vocation militaire qui regroupe dix des douze États membres de la Communauté européenne. Pourquoi ? Parce que les forces engagées de part et d'autre dans le conflit représentent déjà plus de deux cent mille hommes (cent cinquante mille côté serbe). Mitterrand, après avoir joué les Ponce Pilate, veut-il faire la guerre à la Serbie ? Parce que l'armée yougoslave, qui s'est placée résolument et définitivement aux côtés des terroristes serbes et de Milosevic, contrôle totalement l'espace aérien et rend inopérant, de ce fait, tout envoi de casques bleus onusiens ou européens sur le terrain sans un accord préalable entre les belligérants. Les forces d'interposition ne pourraient donc pas arrêter le conflit mais seulement assurer la bonne application d'un accord de paix ou, pour le moins, d'un cessez-le-feu. Encore faut-il l'obtenir !

Alors, que faire ? La communauté internationale, et la Communauté européenne en particulier, devrait agir à la fois sur le terrain politique, en reconnaissant officiellement les indépendances slovène et croate qui résultent du suffrage populaire, et sur le terrain économique, en imposant un blocus à l'encontre de la Serbie tant que les terroristes qu'elle approvisionne en armes n'auront pas mis fin à leurs actions meurtrières et que l'armée yougoslave, en état de rébellion, n'aura pas évacué le territoire croate.

F. Mitterrand, en charge de la politique étrangère de la France, ne peut



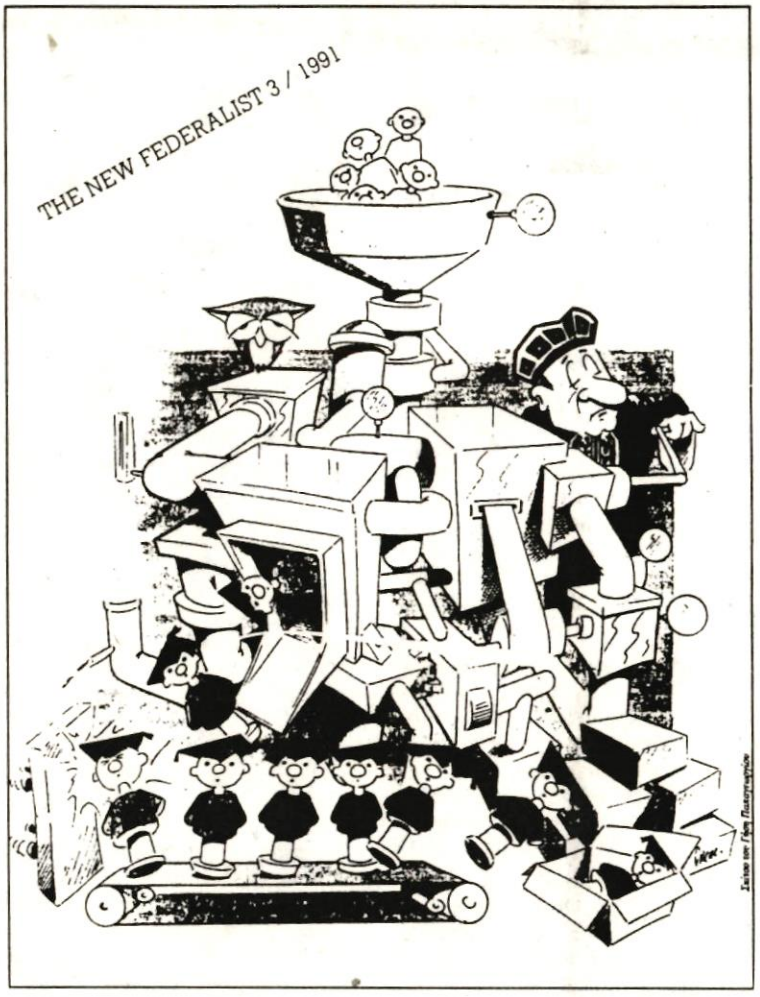
se contenter de nous servir des propos journalistiques tels que ceux qu'il tenait le 11 septembre au sujet du statut juridique des Républiques de Croatie et de Slovénie : *"On peut penser, à la lueur de l'expérience de ces deux mois, que la Slovénie sera indépendante. Mais à mon avis, aussi la Croatie"*. La responsabilité de la France est trop grande dans l'enchaînement sanglant des événements pour que son président se limite à émettre un avis. F. Mitterrand doit agir dans un sens constructif. Mais en est-il encore capable ?

C. Guyonvarc'h

Les Jeunes Fédéralistes Européens pour une Europe des régions

Dans le dernier numéro de leur bimestriel en anglais, « The New Federalist » (1), les Jeunes Fédéralistes Européens exposent leur vision de l'Europe future dans un article intitulé « Régions et États dans une fédération européenne ». En voici la traduction fidèle (les notes sont de la rédaction) :

« Quand nous envisageons l'Europe, nous l'envisageons comme une pluralité – une pluralité de peuples, de cultures, de langues et d'attitudes. Hélas, au cours des siècles, cette diversité n'a pas été vécue dans la paix mais dans la guerre. Si nous considérons la paix comme notre objectif principal, nous devons trouver un système qui permette une coexistence pacifique, sans que soient détruites les différentes identités de notre continent. La solution n'est pas facile, car elle suppose un esprit d'ouverture, la coopération et la solidarité entre les peuples ».



Regions against uniformity

« Une Europe de la pluralité doit prendre en compte les régions. Mais, ce faisant, nous abordons une difficulté : comment définir le terme « région » ? Le paramètre principal est la démocratie, ce qui suppose qu'une région ne doit pas être définie par une autorité supérieure mais par les peuples eux-mêmes : des citoyens responsables qui ont conscience de leur identité (2). Une Europe des régions leur permettra d'être autonomes et, en même temps, de participer aux processus d'intégration européenne. Nous devons insister sur l'importance de la coopération qui est le moyen d'unir (pas d'autonomie sans coopération, et pas de coopération sans autonomie). En reconnaissant aux régions le droit de participer aux prises de décision, les citoyens et les électeurs auront un contact plus proche avec leurs représentants politiques ».

« L'idée d'une Europe des régions ne doit pas ignorer la réalité de chaque État. L'État-Nation a déjà entamé un processus de changement. Conformément aux principes fédéralistes, le pouvoir ne devrait pas être centralisé mais organisé sur la base de la subsidiarité (décentraliser autant que possible, coordonner autant que nécessaire). Ainsi nous construirons une Europe qui respectera la pluralité, mais pas au prix de la destruction de toute possibilité de se doter d'institutions communes pour résoudre des problèmes communs ».

« Nous, fédéralistes, avons une vue globale de l'Europe – Est et Ouest, Nord et Sud. Si nous voulons une Europe des régions, toutes les régions intéressées doivent être prises en compte – grandes ou petites, riches ou pauvres. Cependant, si nous avons une idée claire à ce sujet, d'autres questions surgissent immédiatement. Comment les régions seront-elles représentées dans le processus de décision au niveau européen ? Quelles compétences ces régions auront-elles ? Des réponses à ces questions ont déjà été avancées au Parlement européen (3). Dans le contexte de la création d'une fédération démocratique en Europe, la réponse réside dans la création d'une seconde Chambre parlementaire (sur le modèle de l'Assemblée des Régions d'Europe (4)), en tant que chambre « territoriale » d'un État fédéral. Ainsi, l'Union Européenne sera dotée d'une chambre où les citoyens seront directement représentés, et d'une autre où siégeront les différentes régions. A long terme, cette dernière devrait remplacer la Chambre des États ».

« Nous nous dirigeons déjà vers une union politique et économique, ce qui signifiera : premièrement, la disparition de beaucoup de frontières administratives, deuxièmement, un transfert de souveraineté nationale à un niveau inférieur et à un niveau supérieur, et troisièmement, le commencement d'un débat sur le principe de subsidiarité ».

« Cette réalité est complexe et les solutions le sont aussi par la force des choses, mais nous devons aller de l'avant ! »

Que pouvons-nous ajouter à cette prise de position sinon que nous la partageons ? C'est cette Europe-là que défendront les listes « Peuple breton, peuple d'Europe » aux élections régionales de mars 1992. Et en cela, nous serons fidèles à notre engagement de toujours, à la fois breton et fédéraliste : la liberté pour chacun et la solidarité entre tous.

(1) The New Federalist, 9 rue du Trône, B ; B-1050 Bruxelles.

(2) Nos compatriotes de Loire-Atlantique apprécieront.

(3) Le groupe Arc-en-Ciel, dont c'est l'une des raisons d'être, a toujours été en pointe sur cette question.

(4) L'ARE regroupe plus de 160 régions « officielles » de l'ensemble du continent européen. Très probablement malgré eux, les présidents Bourges et Guichard se sont trouvés associés à des résolutions très autonomistes. Dans les institutions bretonnes et « paysdeloirienne », l'autonomie n'est encore qu'une valeur d'exportation.

Un oranger sur le sol irlandais

par Roger Faligot

Shoot to kill. Décidément le grand public des Iles Britanniques a bien du mal à se documenter sur le conflit irlando-britannique. Une série documentaire en quatre épisodes, réalisée par la chaîne de télévision britannique Yorkshire TV, vient d'être censurée par la télévision sud-irlandaise, **Radio Telefis Eireann.** Bien que légèrement romancé, Shoot to kill comme son nom l'indique, était un feuilleton basé sur une enquête très sérieuse concernant les exécutions sommaires perpétrées en Irlande du Nord par une section spéciale de la police.

Voici quatre ans, un policier, John Stalker, avait été chargé d'enquêter sur une série d'assassinats de suspects républicains et avait remonté la filière des responsables jusqu'au chef de la police Royal Ulster Constabulary, John Hermon (une histoire qui a déjà servi partiellement de thème au film de Ken Loach, **Hidden Agenda** qui vient juste de sortir sur nos écrans sous le titre **Secret Défense**).

Cette nouvelle série télévisée a semblé bien trop réaliste à John Hermon qui a décidé de porter plainte contre Yorkshire TV.

Conséquence inattendue : à dublin, RTE a décidé de ne pas passer ce feuilleton. Reste une question : depuis quand les programmes de la télé irlandaise dépendent des décisions des tribunaux britanniques ?

La faute du juge Green. Début octobre, les fins limiers de Scotland Yard interpellent à Londres, à deux pas de la gare de King's Cross, un parfait gentleman de cinquante-six ans. C'est la Brigade des Mœurs qui l'embarque. Motif ? Il « sollicitait » les services tarifiés d'une prostituée. Première remarque : si la prostitution est légale, depuis l'introduction **du Sexual Offences Act** en 1985, dans le plus pur style de la morale néo-victorienne si chère à Margaret Thatcher, il est interdit de « solliciter » les talents d'une prostituée.

Notre gentleman était bien payé pour le savoir : son identité vérifiée, il s'agit de Sir Allan Green, le Director of Public Prosecutions, autrement dit le procureur général de la Couronne, pour l'Angleterre et le Pays de Galles, l'un des postes les plus importants du système judiciaire.

Ce n'est pas la première fois qu'un grand scandale à tonalité érotique ébranle le Royaume, provoquant la chute de l'intéressé. Mais justement dans le cas de Sir Green, des questions devraient se poser : se pourrait-il que certains secteurs de la police aient délibérément provoqué ce scandale ?

En effet, le magistrat est responsable de la réhabilitation récente de tous ces Irlandais, de Birmingham et Guilford, ainsi que la famille Maguire qui avaient été à tort emprisonné dans les années 70 pour des attentats imputés à l'IRA. Et tout récemment il s'est penché sur le cas de Judith Ward, également emprisonnées à vie sur la base de fausses déclarations (déjà mentionnée dans *Le Peuple Breton* d'octobre) et dont la libération et la réhabilitation semblent inévitables. A moins d'autres contretemps.

Le scandale du Dublingate. « C'est parfaitement scandaleux qu'un très haut personnage de l'État profite de sa situation pour permettre à son fils de faire de juteuses affaires... ». Contrairement à ce qu'on pourrait penser, cette remarque ne s'applique pas du tout à quelque locataire de l'Élysée et à son fils « éminence grise » sur l'Afrique noire, mais... à Charles Haughey, le Taoiseach, premier ministre de l'Irlande du Sud. Vient d'y éclater un scandale de nature à l'ébranler, même si les commentateurs rappellent qu'à chaque fois, Haughey s'est bien sorti de telles affaires, comme en 1971, lorsqu'il avait usé de son poste ministériel pour favoriser l'approvisionnement en armes de l'IRA Provisoire...

Mais beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de Dublin. L'usure du pouvoir aidant, Charlie Haughey a abandonné son, ses grands projets de réunification chère à son parti, **Fianna Fail** (en gaélique : **les Soldats de la Destinée**) pour une gestion plus terre-à-terre des 26 comtés. Devenu un parti comme les autres en Europe, il s'est englué dans les affaires : délits d'initiés concernant la compagnie des téléphones **Telecom Eireann** et la privatisation récente de l'**Irish Sugar Company** dont les proches de Haughey ont profité. Plus grave, son propre fils a bénéficié d'informations internes à la compagnie aérienne d'Etat Aer Lingus au profit de sa propre firme d'hélicoptères. C'est ce qu'on appelle le « Scandale du Dublingate »...

Une fin de règne en perspective ? D'aucuns disent que Haughey attendrait 1993 d'être remplacé par son dauphin désigné, Ray Mc Sharry, actuel haut commissaire pour l'agriculture à la CEE. Mais le scandale pourrait bien le faire dételer plus vite. Ironie de l'Histoire : pendant quinze ans, les services spéciaux anglais ont tenté de déstabiliser Haughey, jugé trop nationaliste. Puis Londres a trouvé en lui un partenaire « assagi » pour négocier l'avenir de l'Irlande du Nord. Mais à présent jamais il n'a été aussi vulnérable.

Reconnaître la Croatie
Lettre à Roland Dumas

Monsieur le Ministre,

Nous vous demandons d'user des pouvoirs qui sont les vôtres pour que la France reconnaisse et garantisse l'indépendance, dans leurs frontières officielles actuelles, de la Slovénie et de la Croatie, indépendance proclamée à l'issue d'un processus véritablement démocratique. Cette reconnaissance nous semble d'une urgente nécessité, dans la mesure où les hésitations des pays membres de la Communauté Européenne n'ont pu que laisser le champ libre à l'offensive des nationalistes serbes, notamment après le refus du gouvernement britannique de l'envoi d'une force européenne d'interposition.

Nous nous étonnons de l'accent mis il y a quelques jours, par certains médias français, sur le siège par les forces croates de casernes de l'armée fédérale yougoslave (les forces slovènes ont fait de même en juillet dernier lors de l'intervention fédérale en Slovénie). Les Serbes de Croatie, qui ont d'ailleurs proclamé leur autonomie dès mars dernier, nous apparaissent comme étant les agresseurs, menant avec l'appui de l'armée fédérale une guerre de conquête, avec des moyens sans commune mesure avec ceux dont disposent les forces croates. Ils ont d'autre part refusé de prendre en compte les garanties offertes par le gouvernement de Croatie. Ajoutons enfin que les nationalistes serbes oppriment les Albanais du Kosovo, menacent les droits des Hongrois de Voïvodine, tout comme l'intégrité de la Bosnie-Herzégovine.

C'est pourquoi, nous vous prions d'intervenir, au nom de la France, au niveau international, pour que soient mises en œuvre des sanctions économiques et diplomatiques envers les gouvernements de Serbie et de Yougoslavie, jusqu'à la signature d'un cessez-le-feu véritablement respecté et jusqu'au retrait des forces serbes et yougoslaves des régions conquises, préalables à l'envoi d'une force internationale d'interposition et à l'ouverture de négociations pour redéfinir les liens entre les Républiques et les peuples de ce qui était jusqu'alors la Yougoslavie. A cet égard, la solution proposée, le 24 juillet dernier, par les présidents des Républiques de Macédoine et de Bosnie-Herzégovine, d'union des États souverains en Yougoslavie, avec des fonctions communes à l'union, nous paraît être une solution à envisager pour éviter une issue dramatique à la crise actuelle (...)

Yves JARDIN

Festival de Douarnenez 1991 : Un bon cru pour le cinéma breton

Voilà maintenant deux mois que s'est achevé le quatorzième Festival de Cinéma de Douarnenez (festival des peuples minorisés) consacré cette année aux Aborigènes d'Australie.

Le festival a été un succès, avec un nombre d'entrées total d'environ 9.000 (soit près de 1.300 par jour, ce qui pour une ville comme Douarnenez est loin d'être négligeable) en hausse de 20 % par rapport à l'année dernière. Le beau temps qui a régné n'a pas dissuadé les cinéphiles de fréquenter les salles obscures en plein après-midi au lieu d'aller à la plage. Cela s'explique à la fois par la notoriété croissante du Festival de Douarnenez et par l'intérêt du thème choisi.



« Appellation contrôlée »

Entre les invités aborigènes ou non venus d'Australie et les festivaliers venus de Bretagne ou d'ailleurs le « courant » est très bien passé. C'est souvent le cas lors du choix d'un thème pouvant paraître exotique, mais c'est sans doute plus que cela et il y a sans doute quelque chose de plus profond transmis par des peuples vivant au contact même du monde naturel. Peut-être avez-vous l'occasion de découvrir le monde des Aborigènes en regardant le lundi 1er octobre dernier « Top à l'Ouest » où a été présenté un film réalisé par Frédérique Mathieu sur le festival de Douarnenez. Ce film a notamment mis l'accent sur la production cinématographique, mais aussi sur le paysage audiovisuel des Aborigènes et plus particulièrement la télévision. Une suite est apparemment prévue à ce film consacré au festival de Douarnenez.

La production bretonne

C'est essentiellement des œuvres présentée le vendredi, consacré depuis les débuts du festival à la création bretonne, dont je veux parler dans cet article.

Le public pouvait voir, en quatre programmes successifs, un total de vingt-quatre produits dont neuf films (deux en 16 mm, sept en 35 mm dont l'un en scope) et quinze vidéogrammes. Au total dix-neuf produits participaient à la compétition (douze vidéos et sept films en 35 mm).

Sur les vingt-quatre œuvres présentées il y avait neuf œuvres de fiction, dont huit films et quatorze documentaires, tous en vidéo ; en outre un film était présenté comme film d'art. Cette coupure entre le film, support de la fiction et la vidéo, moyen d'expression documentaire, pose problème. Elle amène à se poser des questions sur l'avenir du film proprement dit. D'autre part l'utilisation de la vidéo à des fins documentaires ne risque-t-elle pas d'être une sorte de cinéma du pauvre. En fait rien ne me semble justifier cette coupure entre vidéo/documentaire et film/fiction.

Enfin il n'y avait parmi les vingt-quatre œuvres présentées aucun long-métrage : vingt d'entre elles font moins de trente minutes (dont deux font vingt-six minutes et cinq de treize minutes, ce qui correspond à des longueurs standard d'émissions télévisées).

Dans l'ensemble il y a pour la plupart des œuvres présentées de réelles qualités de réalisation surtout pour les films proprements dits. Pour les vidéos, l'on peut regretter à plusieurs reprises l'absence de mobilité de la caméra avec une succession rapide de plans fixes qui me rappellent parfois un peu trop les montages de diapositives. Ainsi si « Profane et sacré » de l'enclos paroissial breton est en fait un montage de diapositives directement filmé, on pourrait presque croire qu'il en est de même pour des vidéos documentaires comme « Les enclos paroissiaux », « La Rance, un monde à découvrir », ou « Appellation contrôlée ».

Certains documentaires abusent de dialogues et d'interviews et deviennent presque insupportables. C'est notamment le cas de « Retours d'alcool » de Frédéric Sabouraud, qui parle du problème très important de l'alcoolisme en Bretagne, mais sans avoir l'efficacité de « zone limite » (1983) de Y. Gicquel et Nery. « Rouge coca » d'Anne Noury, sur la manière de « partir en piste », évite cet écueil du bavardage, grâce à l'humour des jeunes et la mise en rock de certains des problèmes rencontrés, tout en montrant bien les risques d'accidents ou de dépendance.

A cet égard les vidéos présentées par des élèves de l'ETPA de Rennes m'ont beaucoup plu par leur sobriété, en évitant l'abus de dialogues et d'interviews : « François Le Lonquer, souffleur de verre », « Les Frères Stipon », « Philippe Thomas, photographe » et « Histoire de joints ».

Parmi les vidéos j'ai aussi beaucoup apprécié la sincérité, la vivacité, le dynamisme qui s'exprime à travers « Radio livres » de Marie Helia, évoquant une émission de radio consacrée à la lecture et animée par un enseignant de Châteauneuf-du-Faou avec la participation de ses élèves.

Quelle inspiration ?

Les films de fiction présentés cette année témoignent cette année de réelles qualités de réalisation et il y a en Bretagne des cinéastes qui connaissent leur métier. Mais j'ai personnellement du mal à considérer ces films comme bretons.

Ce qui nous est raconté ici pourrait se situer à n'importe quel endroit et l'on voit mal le lien avec la matière bretonne conçue de façon la plus large possible, en refusant tout passéisme.

Peut-être avez-vous vu « Fatum », film primé présenté en introduction du « Top à l'Ouest », consacré aux Aborigènes. Cette histoire d'un garçon qui vit seul sous un pont au bord de l'autoroute après avoir perdu ses parents dans un accident de voiture et qui mourra dans un autre accident un an après, est bien menée, mais qu'est-ce que cela a de particulier à voir à la Bretagne. L'on peut en dire autant de « Pastis » sur deux apprentis gangsters qui finiront par se faire avoir, de « Mémoires » montrant plusieurs femmes s'étant donné rendez-vous pour attendre leur ancien mari commun, d' « Amélie Palace » sur une serveuse d'une station balnéaire portant chance à un joueur, ou bien de « Plein la vue » sur un aveugle profitant cyniquement de la serviabilité d'un chômeur. L'on peut à mon avis en dire autant de « La Grosse », film déjà présenté à la télévision l'an dernier, sur une grosse vivant seule dans une caravane et regardant ce qui l'entoure. Au mieux la Bretagne sert de décor avec des paysages matitimes ou ce qui est plus rare, avec ceux du centre-Bretagne dans « Pastis ».

Il en va de même pour les vidéos. L'on ne voit pas ce qu'a de breton « Daniel Humair », sur un musicien de jazz en même temps peintre ou « Philippe Thomas, photographe », sur la passion d'un handicapé moteur pour la photographie, pour ne parler ici que de biographie. « La Faucille et le Maquereau », film déjà passé à Thalassa, peut intéresser en Bretagne, mais ne s'y situe pas, en parlant des rapports entre les marins des pays alors socialistes et les habitants d'Ulapool dans les Highlands d'Écosse. « Histoire de joints » développe un humour loufoque, hommage un peu trop appuyé à Jacques Tati, sur histoire d'un voleur menaçant les intérêts des plombiers, mais la Bretagne là aussi ne constitue qu'un décor. « Radio-livres » évoque une expérience d'animation se situant en Bretagne, mais qui n'y apparaît pas de façon spécifique.

« Rouge coca » rentrerait davantage dans une « problématique » bretonne, si tant est que « partir en piste » soit un phénomène spécifiquement breton.

Profane et sacré...



Quelques œuvres bretonnes

Quelques œuvres m'apparaissent comme étant véritablement bretonnes, mais dans l'ensemble je n'en ferais pas pour autant des chefs-d'œuvre. J'ai déjà parlé ci-dessus de deux vidéos consacrées aux enclos paroissiaux. « Les enclos paroissiaux » d'A. Espern et Y. Prigent me semble manquer singulièrement de ligne directrice, de visions d'ensembles et est marqué de nombreuses approximations. « Profane et sacré » de G. et M.F. Lelièvre m'apparaît beaucoup plus intéressant avec une analyse assez fine des symboles de la sculpture, des explications adaptées aux images, avec des passages d'œuvres bretonnes (notamment « Le Miroir de la mort ») lues en breton ; mais je me pose cependant des questions quant aux références auxquelles renvoie le film.

« La Rance, un monde à découvrir » de St. Mennelet et R. Savidan est un honnête documentaire, coproduit par le Conseil général des Côtes-d'Armor, sur la vallée de la Rance dont les différents aspects sont bien montrés. Il en est à peu près de même « Appellation contrôlée » de Loïc Chapron sur l'utilisation des méthodes de fabrication du cidre fermier par une coopérative cidrière du Trégor-Goëlo ; le film comporte quelques dialogues en breton ; la bande-son est intéressante pour les bruits enregistrés, mais l'accompagnement musical est « bateau ».

« Les Frères Stipon » de J.M. Stéphan évoque l'expérience professionnelle de trois charpentiers de marine, aujourd'hui en retraite, de la rade de Brest ; celle-ci est sobrement décrite avec des gros plans sur les détails du travail et l'utilisation judicieuse des bruits du métier ; mais pourquoi des sous-titres pour des personnes parlant en français (à moins que ce ne soit pour une diffusion à l'étranger) ?

J'ai déjà parlé de « Retours d'alcool » de F. Sabouraud, où les problèmes de l'alcoolisme sont bien évoqués, avec des témoignages souvent expliqués (notamment le passage dans l'armée), où l'importance de la solitude et de l'isolement est soulignée. Mais ce film aurait gagné à être plus concis et moins « bavard ».



D'une autre ampleur par rapport aux précédents est « Sur l'autre rive » de F. Gauducheau, avec le parallèle entre la mise en scène d' « Othello » de Shakespeare dans les hangars des anciens chantiers navals de Nantes et la présence de trois anciens travailleurs des chantiers Dubigeon qui évoquent leur métier sur leur ancien lieu de travail. L'absence marquée par l'immensité vide des anciens chantiers est soulignée, ne serait-ce que par les paroles d'Othello. Les couleurs rouille des hangars et des chantiers créent une sorte de décor irréel. La notion d'œuvre collective est bien décrite tant pour le travail de construction navale que pour celui de mise en scène. Mais à mon avis les deux démarches sont juxtaposées, plus qu'elles ne se rencontrent ou se croisent, même quand les anciens ouvriers discutent avec les gens de théâtre. Parler de « désert », de « cataclysme », de « gloire changée en drame » à propos de la fermeture des chantiers me semble un peu rapide, même si par la suite sont évoquées les luttes sociales des ouvriers des chantiers ; il est vrai que ce n'était pas directement l'objet du film.

S'il y avait eu un prix de l'esprit du Festival, comme c'est le cas au Festival du Film et des Télévisions des Pays Celtiques, je l'aurais vu attribuer à « Les Prairies irriguées en Bretagne » de D. Hannedouche, vidéo produite par l'Acav de Saint-Cadou. Les procédés traditionnels d'irrigation sont bien expliqués avec à la fois un commentaire en voix « off » et des interviews en breton (mais ce n'est pas parce qu'il est en breton qu'un film est forcément de qualité), avec des explications précises et exactes mais jamais ennuyeuses, avec une bande sonore intéressante. L'importance écologique et économique de l'irrigation des prairies est bien montrée. C'est ce type d'œuvres, auxquelles l'Acav travaille que j'aimerais voir plus souvent, à côté d'œuvres de fiction ancrée dans la matière bretonne.

Développer le cinéma breton

Les opinions que j'exprime sont évidemment personnelles et donc subjectives. Si elles pouvaient contribuer à lancer un débat, cela serait une façon d'aller de l'avant.

Je ne dirais pas, comme cela a été dit après le festival de cette année, qu'aucun film véritablement breton n'a été montré lors des différentes journées bretonnes qui se sont succédé. Je pense au contraire qu'il y a eu, depuis la création du festival, un certain nombre d'œuvres que je considère comme des œuvres bretonnes à part entière. Cependant elles ne sont pas assez nombreuses, et cette année encore je suis resté sur ma faim.

Les critères d'inscription des films à la journée bretonne sont des critères larges que je ne remets pas en cause, même si je trouve bien souvent qu'il s'agit plus de cinéma en Bretagne que de cinéma breton. Appliquer des critères trop stricts me semblerait contraire à la possibilité laissée aux différents cinéastes bretons de confronter leurs expériences, et de pouvoir évoluer. Et ne serait-ce que pour des raisons pratiques, il vaut mieux éviter d'appliquer des critères trop stricts qui feraient qu'il n'y aurait plus grand chose à montrer au cours d'une journée qui reste l'unique vitrine de présentation globale des œuvres audiovisuelles de Bretagne.

C'est essentiellement à tous ceux qui sont attachés à la culture bretonne, à la langue bretonne, de s'investir dans le cinéma et l'audio-visuel pour que se développe un cinéma véritablement ancré dans la matière bretonne. Ils en sont restés bien souvent à l'écrit ou aux arts traditionnels ; ainsi dans un article publié dans le numéro 67 de « Combat breton-Kazetenn Emgann » P.V. Kerloc'h (à qui je ne fais pas un procès d'intention) lançait un débat intéressant sous le titre « Tradition et rétropédalage » ; il commençait son article en écrivant : *« Musique et chant sont des éléments de la culture au même titre que la peinture, la danse, la sculpture ou la littérature »* en oubliant, comme d'autres, le cinéma. Cela me semble significatif de l'attitude du mouvement breton par rapport au cinéma et à l'audiovisuel (mis à part certaines tentatives passées comme celle des frères Caouissin). C'est cela qu'il faut changer. Les Aborigènes, qui sont passés directement de l'expression orale à l'audiovisuel, à la vidéo et au satellite nous donne en ce domaine une leçon qu'il conviendrait de méditer.

Y.J.

Une nouvelle revue en Bretagne :

« Écumes »

La création d'une revue littéraire en Bretagne est de nature à susciter la sympathie, surtout lorsque comme *Ecumes,* elle « a pour vocation de découvrir de nouveaux talents ». Aussi les sommaires des n^{os} 2 et 3 (le n° 1 ne m'est pas parvenu) comprennent-ils des signatures d'écrivains confirmés (entre autres Glenmor, Ch. Querré, J. Laugier...) que côtoient des gens peu ou pas connus, de loin les plus nombreux.

Comme toute revue littéraire qui se respecte, *Écume* embrasse les domaines les plus divers : nouvelles, poésie, dossiers, chroniques, voire aphorismes et, bien sûr, notes de lectures. Le format est agréable (15 x 21), la présentation soignée. Des textes fort consistants avoisinent des contributions qui manquent de consistance ou quelques « poèmes » mirlitoniens ou précieux, parfois emphatiques. Commentons donc thématiquement ce qui nous est proposé :

Dossiers : Yann Bouessel du Bourg (n° 2) et Eugène Calmé (n° 3) retracent avec sûreté le cheminement bio-bibliographique de Paul Fêval, pour l'un ; de Roger Vercel, pour l'autre. On connaît l'efficacité de Y. Bouesrel du Bourg, écrivain prolifique qui aime se pencher sur les itinéraires littéraires de ses compatriotes, dont il nous offrit naguère plusieurs portraits dans *Dalc'homp Soñj,* dont la résurrection se fait attendre. Il ne déçoit pas ici. Quant à l'étude d'E. Calmé, elle contribuera peut-être à sauver de l'oubli un écrivain de la mer qui obtint en 1934 le Goncourt pour *Captaine Conan,* un titre qui fleure bon son terroir ! Un autre « dossier » est consacré au philisophe Jean Grenier (n° 2). L'article de J.J. Ellien est illisible pour le non-spécialiste. Celui de J.C. Sacchi, par contre, met bien l'accent sur une pensée qui, « élaborée à l'âge des orthodoxies, les récuse toutes, dénonçant en elles une clôture de l'esprit, une indigence de la pensée, une aliénation de l'esprit » (p. 42).

Contes, nouvelles : Là aussi, l'intérêt est divers. Relevons surtout *Les Chemises de la mer,* malicieux et rafraîchissant récit de Ricardo Montserrat (n^{os} 2 et 3), qui prend pour tremplin à l'imagination un joyeux délire étymologique à partir du mot « Roched ». Onirisme et sensualité s'y mêlent, sans que l'auteur se prenne le moins du monde au sérieux, ce qui n'empêche pas l'adhésion du lecteur. Dans un autre registre, le récit d'ivresse de José Lachoppe (pseudonyme ?), phallocratiquement intitulé : « Des Femmes à boire » est d'une truculence salutaire, même si l'orthographe y est singulièrement malmenée (mais peut-être cela fait-il partie d'une « écriture à boire... »). Ailleurs, les contes signés Morwen et André Jérôme jettent un éclair bienvenu de mélancolie et de contemplation.



Poésie : J'apprécie surtout les textes de Marie-José Christien et d'Emmanuelle Le Cam. La première fait lever en nous un faisceau d'interrogation où les mythes oubliés bercent notre conscience : « Aux heures solitaires de l'esprit / quand les yeux s'emplissent / de l'ordre des astres / silencieusement / d'antiques légendes / se lèvent / à pas de pierre » (n° 2, p. 36). Plus élégiaque et narrative, E. Le Cam nous invite le long de versets amples et graves à « partir au petit jour, les mains pleines de diamants forains, les yeux encore gris de la poussière des villes » afin de connaître « le lieu où vont mourir les légendes / (...) Là où il n'est plus besoin de faire silence. / Là où le silence nous noie corps et âme ». Claude Vaillant, J.F. Roger et Louis Bocquen signent aussi des textes de qualité.

Écumes a pour mission de combler un vide dans notre paysage culturel. En effet, *Bretagnes* et *Poésies-Bretagne* ont disparu. D'autres revues comme *Le Nouveau Marronnier* et *Foldaan* ont leur siège social chez nous sans manifester de préoccupations culturelles bretonnes. Aussi *Écumes* pourrait-elle devenir une tribune. Il faudrait toutefois qu'elle élimine certaines scories et que la réflexion y sait approfondie. Ainsi Yann Brékilien, convié à répondre à la question « Qu'est-ce qu'un écrivain breton ? » escamote-t-il le débat, après l'avoir soulevé avec à-propos, en renvoyant au statut de l'association qu'il préside : sont écrivains bretons « les auteurs d'ouvrages littéraires originaires de Bretagne où y résidant et se réclamant de la qualité de Bretons » (n° 3, p. 6). C'est un peu court... Sans doute *Écumes* devrait-elle s'attacher à cerner les notions d'auteur breton, de littérature bretonne en langue française, de s'interroger sur le bien-fondé d'une démarche avant de la susciter. Mais *Écumes* est là : elle attend vos textes-surtout des nouvelles ! A vos plumes...

Écumes, APEB, 2 rue Massignon, 22000 St-Brieuc. Le n° 30 F ; abonnement, 7 numéros, 180 F.

Pascal RANNOU

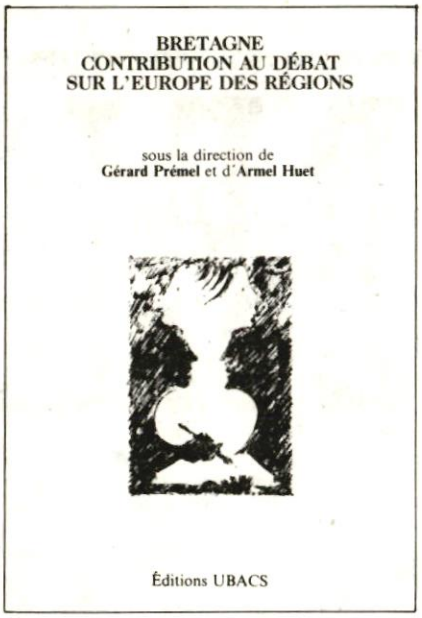
Contribution au débat sur l'Europe des régions

Pendant deux années (1988 et 1989), des économistes, des géographes, des sociologues ont organisé des rencontres sur la Bretagne à la veille de l'Acte unique européen. Les éditions Ubacs viennent de publier un recueil de ces contributions, sous la direction de Gérard Premel et de Armel Huet. L'un des coordonnateurs note d'emblée : *« L'histoire de la Bretagne est celle d'un constant écart entre le discours unitaire de ses grands acteurs sociaux et leurs pratiques d'affrontement »* et dénonce les risques de l'ampleur de la concurrence entre les villes ou les chercheurs, menace pour la nécessaire solidarité.

Loeiz Laurent (INSEE) évoque la question de la polarisation et de l'homogénéité des territoires. Il fait l'historique de la division en départements et du retour à la région.

Le développement régional au niveau communautaire (CEE) est développé par Henri Lécuyer. Paul Houée évoque la tentative de développement du Méné, du sud-est des Côtes-d'Armor, et conclut sur l'intérêt des comités de pays (23) qui existent actuellement en Bretagne et qui font se rencontrer élus et socio-professionnels. J.J. Loussouarn aborde le problème de l'articulation entre la formation et le développement, alors que A. Radureau traite de la déprise agricole en Bretagne et L. Brigand de la dépopulation des îles de Bretagne et des politiques d'aménagement qui y sont menées depuis 1976.

L'aquaculture (G. Delbos), les acteurs du système économique breton (Y. Morvan), les handicaps de l'extrême Ouest (M. Baslé). A l'option d'Yves Morvan en faveur des grandes villes, Jacques Faucheux, maire de Fougères, répond en faveur d'un maillage de complémentarités. La question des technopoles est évoquée par P.



Badault et L. Ergan. René Péron, lui, évoque les problèmes de la petite et de la grande distribution.

On résume difficilement ce livre passionnant de plus de 250 pages qui ne coûte que 100 F et qui est très lisible et bien présenté. Les auteurs répondant à des questions lors des débats, le langage est souvent proche du langage parlé, ce qui rend l'ouvrage encore plus vivant. Une approche des problèmes et des perspectives culturels aurait été bienvenue, mais ce sera sans doute pour une autre fois.

J.J.M.

UBACS, 13 bd F. Roosevelt, BP 741, 35010 Rennes Cedex ; disponible en librairie.

OZAKI HOSAI

Portrait d'un moineau à une patte

(Traduction et adaptation par Makoto Kemmoku et Alain Kervern), Ed. Folle Avoine, 70 F.

Parler de littérature japonaise peut sembler une gageure. Certes nous connaissons quelques grands écrivains : Kawabata, Mishima, Tanizaki, ou plus proches de nous, Kenzaburô Oe et Kobo Abé (auteur d'un remarquable roman : **La femme de sable).** Cependant, il faut bien avouer que nos connaissances restent très parcellaires. Pour cette raison déjà, les traductions des textes de Ozaki Hosai que nous livrent Makoto Kemmoku et Alain Kervern méritent notre attention.

Ozaki Hosai, pour la plupart d'entre nous, est un inconnu. Il est né à Tottori, sous l'ère Meiji (fin du XIX^{e} siècle, début XX^{e}) ; après quelques années de travail dans une compagnie d'assurance, il décide, un jour, sur un signe du destin, de consacrer son existence "à la voie du haïku". Il n'est pas dans notre propos de faire un historique de ce genre ; la préface de **Portrait d'un moineau à une patte,** est suffisamment claire. Rappelons tout simplement la définition qu'en donnait l'un des maîtres, Bashô : "c'est seulement ce qui arrive en tel lieu, à tel moment". Autrement dit, le haïku est un exercice spirituel, une attention profonde au monde qui nous entoure. Il est un résumé de la vie et le témoin de la fragilité de l'existence, peut-être, d'une certaine façon l'ancêtre de la photographie... :

Couchant sur la montage
Le ciel par-dessus les tombes
S'incline sur la mer.

A travers les textes ici réunis, nous pouvons suivre l'itinéraire cahotique de Ozaki Hosai qui le mena de Tokyo à l'ermitage de Nango en passant par la Corée et la Manchourie. Nous pouvons suivre surtout son voyage intérieur et l'évolution de ses sentiments. En effet, dans un premier temps, le haïku semble presque serein : Malgré moi je sifflotte / Les bois ce matin / Ont des caresses bleues. Puis petit à petit, le mal s'insinue ; le monde perd de son charme (couple sans enfant, fumées lointaines...) ou pire devient sans importance. L'écrivain semble désenchanté au point que ses derniers vers prennent une couleur tragique :Feuilles mortes / Visage niais / Tordus de rire. Aucune échappatoire n'est laissée à Ozaki Hosai qui, dès lors, plonge dans une effrayante solitude :

Pas même la visite d'un créancier
Le dernier jour de l'an
Tout seul.

On n'en comprend que mieux la laideur qu'il ressent devant cet univers peuplé d'enfants malades, d'hommes sans yeux, de vieilles femmes... Et il faut attendre le dernier haïku pour retrouver un homme apaisé.

Nous pouvons toujours nous demander au bout du compte si le haïku n'est pas intimement lié à la culture japonaise, il n'empêche que **Portrait d'un moineau à une patte** est un beau livre et Ozaki Hosai un auteur digne d'être écouté.

Y. LEMARIÉ

Gwezenn, à Redon

– La forêt en Bretagne, écologie et économie, conférence par M. Dutour, vendredi 15 novembre à 20 h 30, Bains-sur-Oust.

– Concert Myrdhin, harpe celtique, jeudi 19 décembre, Redon, à 20 h 30.

Bulletin Cridev

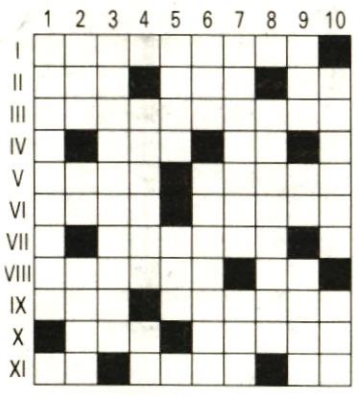
Écologie développement

L'écologie et le développement passent par la démocratie locale, c'est ce que montre l'exemple indien. Les îles du Cap-Vert sont présentées en quatre pages. D'autres informations sur le tiers-monde, des livres (18 F, 41 av. Janvier, Rennes).

Mots Croisés Bretagne-Celtie

Problème n° 36

(Quelques mots sont en breton. Réf. : dictionnaires de R. Hémon et P.J. Hélias)



HORIZONTALEMENT

I. L'une des « Histoires tragiques » de ce Nantais, auteur de « best-sellers » au 16^{e} siècle, est probablement à l'origine du « Roméo et Juliette » de Shakespeare. – II. De droite à gauche : sans elle, pas de Bretagne ; Souvent sur la précédente ; Entremetteur (initiales). – III. Telle la vie de nombre de saints bretons. – IV. Relief peu élevé ; Rien d'étonnant qu'un amer le soit. – V. Inversé : renommée à Plougastel ; Danses celtiques. – VI. Soleil des loups et des Korrigans ; Reliefs. – VII. Ana ou asès, par exemple. – VIII. Assemble à la manière d'un matelot ; Demi-lune. – IX. Une menace pour le chef des Gaulois ; Traités comme le kan ha diskan. – X. Lettres des Glénan ; Patinoire naturelle. – XI. Article ; A Brest ou à Lorient, par exemple ; Ilot romantique.

VERTICALEMENT

1. Abrite des étangs et des fées au milieu de beaucoup d'arbres. – 2. De bas en haut : responsable du 2 du X horizontal ; Déjà vu au 4 horizontal ; Peut être marin. – 3. Tel l'un des Natchez de Chateaubriand, par exemple. – 4. Nantes en possède plusieurs fort réputés ; Référence au père dans un patronyme. – 5. Ile ; On y parle gallo. – 6. Jamais trop pour un pêcheur ; Sur les ondes et ailleurs, ont souvent remplacé nos anciens conteurs. – 7. Dans le titre d'un poème de Saint-Pol-Roux ; Lettres de la Trinité. – 8. Brestoise, selon Jean Genêt. – 9. Personnage dérisoire né au lycée de Rennes ; Épelé : cours d'eau ; De bas en haut : on parle souvent de ceux des Gaulois. – 10. Sonnent à nouveau en pays nantais ; Dans le désordre : cristal guérandais.

M. ERWAN

Solution du problème n° 35

Horizontalement :

I. Celtomanes. – II. Océ ; Parole. – III. Eroder ; Ben. – IV. Ton ; Raillé. – V. Quevaise. – VI. Gu ; Son. – VII. IB (Bins) ; Er ; RS. – VIII. DAC (Cad) ; Ecole. – IX. Arradon ; Me. – X. Nouvoitou. – XI. Ne ; NC ; Esa.

Verticalement :

1. Coëtquidan. – 2. Ecrou ; Baron. – 3. Leoneg ; Crue. – 4. Vue ; A.V. – 5. Opéra ; Redon. – 6. Marais ; Coïc. – 7. Ar ; Is ; Pont. – 8. Nobles ; Oe. – 9. ELEL (Ellé) ; Orémus. – 10. Sénéens.

SELAOUIT



Yann DOUR : *« Bal en pays gallo-Suite ». (Ar Folk, Diffusion Breizh, CD 419).*

Yann Dour, virtuose de l'accordéon diatonique, poursuit son œuvre de pédagogue au service de la musique qu'il aime. Un premier album, *« Bal en Pays Gallo »* s'intéressait aux danses de la région de Josselin, Pieurme...

Avec cette « suite » Yann Dour voyage à travers toute la Haute-Bretagne, du Sud-Loire au pays de Saint-Brieuc, de Rennes au Vannetais gallo.

« Bal en Pays Gallo - Suite », – *« Le retour »*, quoi ! – permettra une nouvelle fois de découvrir l'infinie richesse du fonds gallo. Yann Dour ne se contente pas d'y faire sonner, avec beaucoup de talent et même d'humour, son accordéon. Il chante aussi, accompagné par Jean-Yves Bardoul (violon), Pascal Courtel (piano), Yves Leblanc (clarinettes), Christophe Caron (bombarde, haubois), Anne-Marie Jan (harpe celtique). *« Oh mon aimant »*, *« La Batelière »*, *« Tu m'écrivais »*, *« Que feras-tu la belle »* : les chansons choisies tournent toutes, assez curieusement, autour d'un thème unique, l'amour. Ou plutôt la drague, un *« fait de société »* qui ne date pas d'aujourd'hui... Les instruments valent aussi le détour. Écoutez *« Scottish-Slow »*, joué à la harpe et à l'accordéon : c'est mieux que bien... Encore une réussite que l'on doit à la Coop Breizh.

Riccardo TESI/Patrick VAILLANT : *« Véranda »*. (Silex, Auvidis distribution, Y 225002).

André RICROS/Louis SCLAVIS : *« Le Partage des Eaux »*. (Silex, Auvidis distribution, Y 225003).

En septembre, à propos du disque du Quintet Clarinettes, *« Musique Têtue »* (quoi, vous ne l'avez pas encore acheté ?), je vous ai parlé de Silex, le nouveau label de *« Musiques du Monde »*.
Porté sur les fonts baptismaux par Philippe Krümm de Trad-Magazine et André Ricros, le *« Label étincelle »* veut être le lieu de rendez-vous qui donnera sa dimension contemporaine à la musique traditionnelle.

Nos deux compères se prennent donc à organiser des rencontres entre musiciens, pour en verser ensuite le fruit à leur catalogue. Lequel tend à s'enrichir singulièrement d'œuvres originales, toujours, inattendues, souvent.

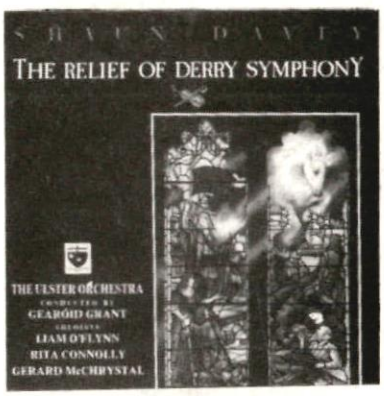
« Véranda », enregistré par Patrick Vaillant – chant (en occitan) et mandoline – et par le talentueux accordéoniste italien Riccardo Tesi, auxquels se sont adjoints un tuba-basse (Daniel Malavergne) et un percussionniste (Sandy Rivera), en fait partie.



Le résultat ne manque pas d'intérêt. Les chansons, traduites en français et en anglais sur le livret valent le détour et les occasions d'apprécier les prouesses de Riccardo Tesi à l'accordéon diatonique ne sont pas si fréquentes. Une bonne idée...

André Ricros, quant à lui, ne se contente pas de « manager » (!) son nouveau label. Il joue aussi de la cabrette et chante, également en occitan et quand il s'associe à Louis Sclavis et à son quartet, cela donne *« Le Partage des Eaux »*, un disque entre trad et jazz, entre musiques d'hier et création d'aujourd'hui. De belles plages de plaisirs et d'émotions subtiles.

La démarche de Silex mérite d'être encouragée. Nous aurons certainement l'occasion d'y revenir.



Shaun DAVEY : *« The Relief of Derry Symphony »*. (Tara CD 3024 - Distribution Keltia Musique).

En Bretagne, on connaît bien Shaun Davey, compositeur irlandais. *« The Brendan Voyage »* a fait un tabac chez nous, à juste titre d'ailleurs et le Festival de Lorient lui doit, avec la création de *« The Pilgrim »*, suite symphonique, l'un de ses temps forts.

« The Relief of Derry Symphony » reprend les mêmes ingrédients que les

GABRIEL YACOUB

BEL

œuvres précédentes, qui mêlaient déjà orchestres symphoniques, pipe bands et musiciens et chanteurs traditionnels. On retrouve avec plaisir Rita Connolly, superbe voix, et Liam O'Flinn, expert es-uillean-pipe.

« The Relief of Derry Symphony » entend commémorer, en quatre mouvements, le long siège dont la ville de Derry fut victime au XVII[e] siècle. L'œuvre est une commande du conseil municipal de Londonderry et cela explique peut-être pourquoi Shaun Davey apparaît ici moins inspiré que par le passé...

Il y a quand même de grands moments d'émotion dans ce disque et quand les cornemuses se distinguent dans le lointain et se rapprochent peu à peu – vous savez bien, comme dans « Le Jour le plus Long » – cela ne vous laisse pas de marbre. Les inconditionnels de Shaun Davey apprécieront, les autres sauront qu'il y a là un grand créateur à découvrir...

Gabriel YACOUB. « Bel ». (Keltia Musique KMCD 15 M 312).

Au mois d'avril, Selaouit vous annonçait la fin de Malicorne et le départ de Gabriel Yacoub, en solitaire, vers de nouvelles aventures.

En voici le fruit, « Bel », nouveau CD enregistré chez Keltia Musique : onze titres, neuf chansons et deux instrumentaux, qui enchanteront tous ceux qui aiment la belle ouvrage...

Gabriel Yacoub abandonne le folk-rock de Malicorne dernière manière pour revenir à ses amours acoustiques et celui lui va plutôt bien au teint.

Tout a déjà été dit sur la voix, si particulière, de Gabriel, il n'est pas nécessaire d'y revenir. On connaît moins son amour des beaux textes et là on peut dire qu'il nous gâte. Les chansons qu'il a ciselées pour « Bel » font irrésistiblement penser à de charmantes petites pièces d'orfèvrerie.

« Nous irons en Flandres », *« Je serai ta lune »*, *« Je pense à toi »* ou encore *« Ma Délire »*, qui nous ramène, avec bonheur, au tendre paradis de l'amour courtois : *« O ma Délire/Tu t'en vas/Tu t'engages/ Pourquoi me faire languir aussi longtemps/Et vous voilà à la fleur de l'âge/ Mais d'un âge agréable et charmant »*.

Notons la présence sur ce disque de Jean Blanchard à la cornemuse et celle de René Werneer au violon. René Werneer, lui aussi ancien musicien de Stivell. Nostalgie, nostalgie...

Pierre Morvan

Courrier

Chers amis,

Je voudrais me réabonner au Peuple Breton à partir du n° 334. Ci-joint un chèque de 180 F pour ce faire.

Permettez-moi de vous féliciter pour ce magazine aux reportages intéressants. Bravo aux dessins de Nono et à votre rubrique musicale. A ce propos, j'aimerais des précisions sur ce que deviennent des artistes de groupes tels que Gwerz, Den, Barzaz et permettez-moi encore de vous apprendre l'existence du groupe "Les Naufragés" qui, sans être authentiquement breton, se promène de Montpellier à Saint-Malo en passant par Lorient, et dont les chants marins (sous la houlette de Long John Silver) sont adaptés truculeusement en version rock (disque "Ça baigne", Eurobond, Just'in distribution).

Veuillez croire en ma profonde considération.

J.J., Amiens

Cher ami lecteur, merci pour vos compliments qui nous vont droit au cœur...

Gwerz a pris une année sabbatique qui se prolonge. Den s'est, semble-t-il, mis au vert. Barzaz Trio est devenu Barzaz Quintet. Les musiciens de ces différents groupes participent à de nombreuses expériences musicales, dont nous nous faisons régulièrement l'écho au fil des mois.

Ajoutons que Selaouit a déjà parlé des Naufragés (PB n° 3, 9 octobre

Titre plus lisible

Je me réjouis du nouveau titre du « PB », enfin visible dans la marée des publications hexagonales.

Quant au contenu je le trouve toujours intéressant, varié, solide, et je salue le travail de l'équipe Presse.

J.L. TREGUNC

Ateliers-théâtre à Saint-Brieuc

Deux ateliers seront proposés par le Théâtre du Totem, 2 rue Vicairie, 22000 Saint-Brieuc, tél. 96.61.29.55.

***Atelier d'initiation** : 1er week-end les 16 et 17 novembre 1991.*

***Atelier de réalisation** : 1er week-end les 30 novembre et 1er décembre (pour personne ayant une expérience théâtrale).*

Je cherche

*Cherche **PRACTICES-SET** de Uillean-pipe, CBAP. tél. 98.46.05.85.*

PB Service

Brest : 5e anniversaire de Kanevedenn

Samedi 9 novembre, à 16 h, au Quartz à Brest : Conférence-débat en breton, animée par Yann-Ber Piriou, enseignant à l'Université de Haute-Bretagne à Rennes, **« La littérature en langue bretonne aujourd'hui »,** avec la participation de : Goulc'han Kervella, auteur de nouvelles et de romans, directeur de la troupe Ar Vro Bagan ; Yann Gerven, romancier et professeur de breton à Guingamp ; Mikael Madeg, auteur d'essais et de romans, professeur de breton à Châteaulin ; Alan Botrel, auteurs de poèmes et de critiques littéraires, enseignant à la section celtique de Rennes ; Annaig Renault, auteur de poèmes et de nouvelles ; Bernez Tanguy, auteur de poèmes et chanteur de rock. Ces écrivains dédicaceront leurs livres à l'issue du débat.

A 21 h, à la salle des syndicats (près de la MPT de l'Harteloire) à Brest, **fest-noz** avec Arpège Melba, Michel Abily.

Samedi 16 novembre, à 16 h, au Quartz à Brest : Conférence-débat en français, animée par Mikael Baudu, journaliste à RBO, **« Quel avenir pour la langue bretonne ? »,** avec M. Jean-Yves Cozan, M. Pierre-Yvon Trémel, M. Pierre Maille, maire de Brest ; M. André Lavanant, président de Diwan ; M. Per Denez ; M. Hervé Kerrain, président de SAB.

Stages et journées d'études au CBAP à Brest

Octobre :

– Samedi 19 : danses du Pays de Pontivy, de 14 à 18 h, par Marie-Hélène Conan.

– Dimanche 20 : Kan ha Diskan, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h, avec Erwan Tanguy.

Novembre :

– Dimanche 17 : flûte irlandaise, de 10 à 12 et de 14 à 17 h, avec Loïc Padellec ; bombarde, de 14 à 18 h, avec Christian Faucheur.

– Samedi 23 : violon, de 14 à 18 h, avec Christian Lemaître ; flûte traversière en bois, de 14 à 18 h, avec Jean-Michel Veillon.

– Dimanche 24 : accordéon diatonique, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h, avec Alain Pennec.

– Samedi 30 : guitare, de 14 à 18 h, avec Soig Siberil.

Renseignements et inscriptions : Centre breton d'art populaire, 37 bis rue Victor Hugo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85.

Le Journal des Bretons de l'extérieur

KANEVEDENN

Un journal pour les Bretons de l'extérieur

Nos amis Mikaël Rémond et Daig Kervella, installés à la Martinique, viennent de publier le n° 2 de « Kanevedenn », « Journal des Bretons de l'extérieur » (organe de l'OBE), bien présenté sur 4 pages. On y lit le 2e volet d'une conférence de M. Lécuyer, *« L'émigration bretonne et son rôle à l'égard de la Bretagne »*, où l'auteur évoque le déclin des associations bretonnes à caractère culturel dans le monde, déclin lié au recul de la fête, à l'individualisme, au conditionnement.

Dans ce contexte, l'émigré peut défendre la culture bretonne en faisant connaître la politique de discrimination dont elle est l'objet de la part de « la patrie des droits de l'homme ». Poème, présentation brève d'associations, notamment le Mirceb. Un début prometteur (c/o M. Rémond, BP 1191, 97184 Pointe-à-Pitre Cedex, 80 F l'abonnement).

Saint-Brieuc Culture bretonnante

A Sant-Brieg, L'Oaled Abhervé vous propose :

– Des cours de breton pour les débutants, le samedi, de 9 h à 10 h 30, avec Mikaël Korlay.

– Des cours de breton 2e niveau, le lundi, de 18 h 30 à 20 h, avec Dominique Jolivet.

– Des cours de breton 3e niveau, le mercredi, de 19 h à 20 h 30, avec Rojer An Du.

– Des cours d'histoire de la Bretagne, à raison d'un cours par mois avec Didier Le Buhan, le samedi, de 14 h à 16 h.

– Des cours de chants de Bretagne en langue bretonne, le samedi, de 10 h 30 à 11 h 30, avec Aziliz Grall.

– L'Oaled Abhervé c'est aussi une bibliothèque avec de nombreux ouvrages en breton ou en français et des journaux. Une permanence est assurée le mercredi, de 14 h à 17 h, ainsi qu'aux heures de cours.

– Des conférences en breton ou en français sur différents sujets à raison d'une par mois. Des concerts, des expositions...

Renseignements-titouroù : 96.94.15.54 pe c'hoazh 96.79.00.82.

Le Samedi 16 novembre à 15 h, une conférence en français, « Angéla Duval, sa vie et son œuvre » par Roger Laouénan, qui présentera à l'occasion un film tourné par lui à Traou an Dour, dans les années 70.

OCTOBRE 1991





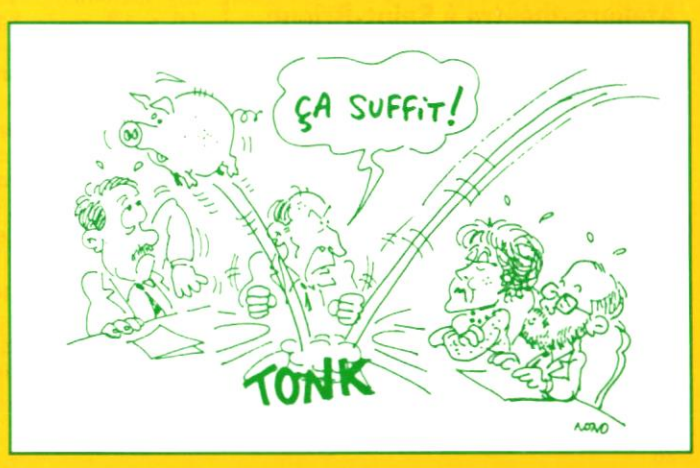












Demain l'Europe : Quels choix pour les Bretons ?

Interroger l'Europe depuis la Bretagne : tel est l'objectif de ce colloque.

Des spécialistes, des responsables, des hommes politiques viendront présenter ce que d'autres régions d'Europe ont créé, les pouvoirs dont d'autres peuples d'Europe disposent, dans les domaines politiques, économiques, sociaux et culturels.

A un moment où la pensée politique est en plein désarroi, l'UDB avance une réflexion globale qui restitue l'ensemble des enjeux de notre temps dans le seul espace pertinent qui nous restent : une région, un peuple.

Un FORUM PERMANENT : le 36 14 UDB

Contacts :

Union Démocratique Bretonne

B.P. 125 - 4407 Nantes

CATALOGNE

Pour aller loin, une bonne autonomie.

Héribert Barrera, député européen.

BELGIQUE

L'éducation à la Flamande, un choix autorisé.

Chris Vandenbroeke, vice-président de la Volksunie.

PAYS DE GALLES

A la télévision, les Gallois parlent aux Gallois.

Sianel Pedwar Cymru.

PAYS BASQUE

Créer des entreprises, une bonne façon de défendre l'emploi.

M. Thicoipé, président de la société Herrikoa.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Le Centre « Neptune » se trouve au cœur de Nantes, près de la Gare

Parking et restauration sur place

Pour tous renseignements, minitel code UDB 36 14

CORSE

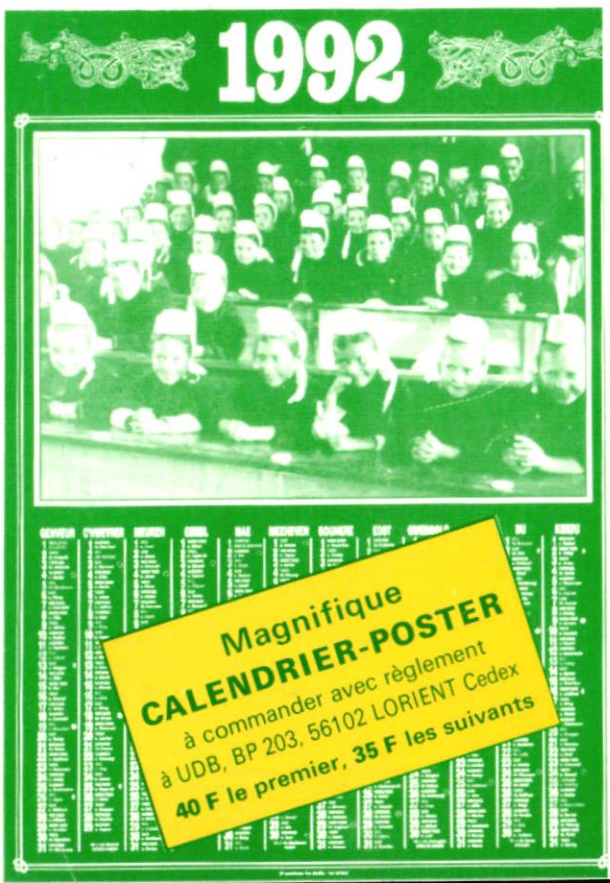
Corse et syndicaliste : une alternative à la démobilisation ?

Antoine Verdi, Sindicatu di Travagliadori Corsi.

SLOVÉNIE

Une renaissance. Vers quel avenir ?

Un représentant du nouvel État.



Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ Nouveauté : « Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer », 97,60 F franco.
- ☐ L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.
- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.
- ☐ P. Romus, « L'Europe régionale », 82,50 F.
- ☐ F. Péru : « Bugel ar C'hoat », 40 F franco.
- ☐ A. Guillerm (etc.) : « La puissance soviétique et la mer », 110 F franco.
- ☐ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (nouveauté).
- ☐ « La Bretagne et les problèmes écologiques », 37,50 F franco.
- ☐ « Madeleine » – Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.
- ☐ A. Guillerm, « Le défi celtique », 87 F franco.

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : « Peuple Breton », BP 301, 22304 Lannion Cedex)